

# le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

SAM. 13, DIM. 14, LUN. 15 OCTOBRE 1979 - N°972

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

## Editorial DES MILLIERS DANS LA LUTTE

LIRE EN PAGE 3

## Liberté d'affichage : la menace se précise

L'Assemblée nationale a adopté une loi qui, sous couvert de réglementer l'affichage publicitaire, va restreindre considérablement le droit d'affichage politique et syndical. Une atteinte de plus aux libertés démocratiques.

LIRE EN PAGE 4

## KAMPUCHEA LES TROUPES VIETNAMIENNES AFFAMENT LA POPULATION

### Depuis mercredi, plusieurs villages de réfugiés sont bombardés

Depuis mercredi matin, l'armée vietnamienne bombarde les villages kampuchéens situés à proximité de la frontière thaïlandaise, provoquant l'exode de milliers de personnes. Ces villages, tel celui de O Beng, sont des centres de regroupement où la Croix-Rouge internationale, et divers autres organismes, parvenaient depuis quelques jours à faire passer une aide alimentaire et médicale. C'est pour cela que les troupes d'occupation vietnamienne en ont entrepris le bombardement.

Les premiers témoignages, qui nous

parviennent indiquent que les bombardements, avec des canons de 105, ont fait rapidement de nombreuses victimes parmi la population. Les forces armées du Kampuchéa Démocratique, qui assurent la défense des villages, ont alors organisé l'exode en direction de la frontière thaïlandaise. Plusieurs centaines d'habitants, malades ou trop faibles, ont cependant été contraints à rester dans les villages bombardés, tandis que plus de 10 000 franchissaient la frontière dans la seule journée de mercredi.

Ainsi, est mise en lumière l'atroce

politique des occupants vietnamiens, et de leurs fantoches de Phnom-Penh : pendant la saison des pluies, là où aucune opération militaire n'était possible, ils ont écrasé systématiquement toute tentative de mise en culture entreprise dans les zones que contrôle le gouvernement légal du Kampuchéa. Aujourd'hui, ils entament leur offensive militaire en s'attaquant aux points de concentrations, d'où la population pouvait recevoir une aide humanitaire. C'est une politique de génocide. Tant d'atrocités nécessitent plus que jamais une large mobilisation contre l'agression vietnamienne.

## Belfort, St-Ouen, Marseille, St-Nazaire, Orléans, Vierzon

# ALSTHOM EN LUTTE



LIRE EN PAGE 3

## BIENVENUE AU PRESIDENT HUA GUOFENG

Hua Guofeng, premier ministre de la République populaire de Chine, et Président du Comité Central du Parti Communiste Chinois, sera en France à partir de lundi 15 octobre, dans le cadre d'une visite officielle qui durera cinq jours, et qui s'inscrit dans le cadre normal des relations d'Etat à Etat entre la République populaire de Chine et la France.

En souhaitant la bienvenue au président Hua Guofeng, nous saluons à travers lui le peuple chinois et le Parti communiste chinois, engagés depuis trente années, dans la grande tâche de construction du socialisme.

Le grand Etat socialiste qu'est la République populaire de Chine, développe aujourd'hui la lutte pour faire de la Chine un pays puissant et moderne d'ici à la fin de ce siècle. L'apport du Parti communiste et du peuple chinois au mouvement de libération de l'humanité ne s'arrête pas là. Alors que les

superpuissances rivalisent dans la course aux armements et font peser de graves dangers sur la paix, notamment en Europe, la Chine est au premier rang dans la lutte contre l'hégémonie, et par la même au premier rang dans la lutte pour faire reculer les dangers de guerre qui nous menacent. En s'inscrivant directement dans le mouvement historique du Tiers-Monde, la Chine joue également un rôle déterminant en faveur de la libération et de l'indépendance des peuples et des pays.

En souhaitant la bienvenue au Président Hua Guofeng, nous saluons le Parti communiste chinois qui, en s'appuyant sur le marxisme-léninisme et la pensée Mao Zedong — synthèse de l'expérience révolutionnaire du peuple chinois et dont les enseignements ont une valeur universelle — conduit la République populaire de Chine vers de nouveaux succès.

# HUMANITE

DIMANCHE

## Qu'est-ce que la stratégie autogestionnaire ?

Le PCF éprouve aujourd'hui des difficultés à rendre concrets et tangibles les mots d'ordre de son 23<sup>e</sup> congrès. C'est le cas de l'union à la base, c'est aussi le cas à propos de la stratégie autogestionnaire. A titre de document, nous publions ci-dessous des extraits d'une discussion, pour l'*Huma-Dimanche*, entre d'une part Damette et Scheibling, auteurs du livre «*Pour une stratégie autogestionnaire*», et d'autre part deux travailleurs de l'usine Norton, membres du PCF. On y verra notamment comment la confusion est entretenue entre les luttes aujourd'hui et le projet stratégique du PCF. On y verra aussi comment, dans les faits, le problème central de l'Etat est ici escamoté.

Jacques voit deux dangers lorsqu'on considère les aspirations des travailleurs : croire qu'il suffirait d'attendre qu'elles surgissent spontanément, et le second risque, c'est l'attitude opposée ; le parti a toujours raison ; il détient la vérité et les gens n'ont plus qu'à suivre... Félix Damette, revenant sur la stratégie autogestionnaire, s'interroge : jusqu'à maintenant, et en particulier depuis le Program-

me commun, les luttes n'avaient-elles pas pour but de se défendre contre l'exploitation, défendre son salaire et si possible l'améliorer ? Quant à changer la vie, le socialisme, cela passait par un autre canal, le bulletin de vote.

«*Maintenant, lorsque nous disons stratégie autogestionnaire, bien sûr les élections restent importantes, mais cela ne veut-il pas dire que les luttes deviennent offensives, que c'est à partir d'elles que s'engagera la mécanique de transformation de la société, l'avancée du socialisme. Et la difficulté la plus grande, n'est-ce pas au fond de convaincre la classe ouvrière elle-même que les luttes, eh bien, c'est considérable, que c'est à partir d'elles que doit se dérouler l'essentiel du processus ?*» Effectivement, répond Jacques, parce que la façon de réfléchir s'accroche encore aux états-majors, aux accords de sommet ; la lutte, c'est les syndicats, le changement c'est les élections, le programme, etc. Par exemple, il existe une résistance à ce que le parti s'exprime en permanence sur les revendications et agisse. A ce qu'il prenne en charge les aspirations des travailleurs pour qu'elles deviennent des revendications. Car la démarche autogestionnaire, ça part du parti, un parti qui progresse en qualité et

en quantité. «*Quand le Comité central dit : se fixer des objectifs de lutte au plus fin possible et vérifier la progression de la lutte, c'est exactement cela qu'il faut faire. Mais on a un mal terrible. Dans un atelier, il y a cinquante événements par jour : là une réflexion, là une intervention de la maîtrise, ici une idée politique exprimée. Pour répondre à tout, il nous faut des communistes partout.*»

### CONSEILS D'ATELIER

Mais l'autogestion, cela n'existe nulle part ; c'est tout à fait nouveau. Jacques Scheibling rappelle qu'il existe des pays qui s'en réclament, telles la Yougoslavie ou même l'Algérie. Mais notre démarche autogestionnaire s'ancre dans les réalités nationales, d'intenses luttes démocratiques. Et parmi ces réalités, une classe ouvrière qui a une tradition de prise en main de l'intérêt national comme dans peu de pays. Notre conception est à l'opposé de la conception social-démocrate qui vise à écarter technocratiquement la classe ouvrière, pour l'empêcher de diriger le développement démocratique, le mouvement de transformation à opérer dans la société. «*La conversation que nous avons ce*

*soir me confirme, si besoin était, que nous avons bien une classe ouvrière, qui assume ce rôle-là, même s'il faut l'accroître avec son parti révolutionnaire.*»

Jacques avoue ne pas tellement aimer le mot autogestion «*parce qu'on pense aussitôt à un ensemble cohérent, terminé, une sorte d'objectif à atteindre on ne sait quand. Je préfère dire stratégie autogestionnaire et mettre l'accent sur l'idée de démarche, de mouvement. C'est comme pour le conseil qu'on propose. Il ne faut rien figer à l'avance, parce que cela dépend du rapport des forces et des situations. Moi, je le vois fonctionner à la démocratie directe, que cela ne passe pas par des délégués, syndicaux ou autres. Et là les communistes pourront amener leurs idées, leurs propositions. Et que ce ne soit pas récupéré par qui que ce soit, car la tendance, c'est à tout chapeauter, tout contrôler. On peut proposer, par exemple, que telle machine automatique soit installée dans un atelier. Un communiste prend la parole et si les travailleurs ne sont pas d'accord, on écoute, on affine notre position. En fait, je ne vois pas les choses trop structurées.*» (...).

Mais pourquoi à Norton ne

pas avoir encore créé de conseil d'atelier ? «*C'est peut-être par timidité ou sous-estimation du niveau de conscience des travailleurs, répond Jacques. Mais je me demande si on en est capable. Par exemple, dans un petit coin de l'usine, il y avait des problèmes de travail pour les dix qui y sont, dont deux jeunes adhérents communistes. Ils ont été réunis avec la petite maîtrise pour en discuter, et ils ont été manipulés de telle façon que les travailleurs, à la fin du vidage de sac, ont fini par se rentrer dedans les uns et les autres. Les petits chefs comptaient les points et nos deux potes ont été complètement isolés. Je donne cet exemple pour montrer que le conseil d'atelier ne prend son sens qu'à partir d'un certain niveau de conscience de classe. Sinon, c'est la récupération au profit du patron.*» J. Scheibling parle des seuls à passer, des droits nouveaux pour les travailleurs dans l'entreprise, notamment. Félix Damette note que certains seuils ont déjà été passés : ainsi le comité d'entreprise à la Libération, la section syndicale d'entreprise en 1968... Un rappel utile car sitôt un droit conquis, on trouve cela naturel. (...).

## les nouvelles littéraires

Le contraste entre l'apparence débonnaire de Barre et sa politique d'austérité est tellement frappant qu'il est une cible toute désignée pour les caricaturistes. Les *Nouvelles littéraires* ayant demandé à une douzaine d'écrivains de décrire le Premier ministre, nous publions quelques-uns des portraits qui nous ont semblé les plus ressemblants.

Quand la pluie tombe sur un œuf elle roule sur lui en fines gouttelettes, mais ni ne l'entame, ni ne l'altère. Ainsi en va-t-il de Monsieur Raymond Barre : toutes les avanes, tous les sondages, tous les pronostics les plus sévères peuvent pleuvoir sur lui, il n'en sort jamais mouillé. Clos. Lisse. Imperméable. Pareil peut-être aussi à ces canards que leur plumage huilé protège indéfectiblement de l'eau bourbeuse dans laquelle ils semblent évoluer à leur aise. Ou alors — ce qui est un peu différent — à ces personnages ronds et lestés de plomb qu'une pression du doigt courbe vers le sol, mais qui se redressent aussitôt pour se balancer sur la sphère de leur panse, un sourire verni et satisfait peint sur les lèvres en perpétuel équilibre : jouet d'enfant un peu oubliés dans les plis de ma mémoire, mais qui me ravissent. On voit que les métaphores se présentent nombreuses à l'esprit

et à la plume. Presque toutes, on le remarquera, tiennent à l'univers de la *fable*, ce qui est au fond assez révélateur. Le meilleur peintre possible de notre Premier ministre serait-il La Fontaine qui s'y prenait si bien pour évoquer la grenouille qui «*s'enfle, s'étend et se travaille*» contre vents et marées.

J'avoue — mais cela va paraître saugrenu — avoir pensé aussi certains jours, en regardant ou en écoutant Raymond Barre, au vers d'Apollinaire : «*Comme un poupon chéri mon sexe est innocent*». Je laisserai de côté le sexe. Mais l'aspect «*poupon chéri*» très fort, très marqué, et l'aspect «*innocent*» plus encore. Monsieur Barre est innocent de tout. De la montée des prix, du chômage, de la misère, de la terrifiante inégalité sociale qui règne dans ce pays, des fabuleux profits que réalisent les uns sur le dénuement des autres, de Bokassa, de tout. Il est humain, juste, il est digne, il est déterminé, il est le premier économiste de France. Pourquoi pas, après tout ? Il est peut-être réellement tout cela. Je me hasarderai même à dire qu'il n'est probablement pas antipathique à des millions de Français qui se sont habitués à son onction et à sa bonne éducation. Je constaterai simplement que ces rois que l'on appelait «*débonnaires*» ont été parfois les plus efficaces fourriers

## Barre, canard, ou moteur à eau ?

de l'exploitation, de la domination de classes et de l'abjection imposées à une nation et à un peuple. Ce n'est pas une question de personne ni de silhouette. Mais une vraie question *politique*. Alors le mieux serait sans doute que Raymond Barre retourne au plus vite à ses chères études d'économie. Au fait, Giscard le prendrait-il par la main pour aller, un de ces soirs, en sa compagnie, dîner chez les Français comme au bon vieux temps ? Eluard avait raison de dire : «*Ils persévèrent, ils exagèrent, ils ne sont pas de notre monde.*»

Raymond JEAN

Il n'entraîne rien et rien ne le propulse. Premier moteur, tel le Dieu d'Aristote, il a de ce Dieu les mêmes qualités ; la totale inutilité ; on parlait jadis, à propos de Kissinger, de la politique des petits pas. La France avec Raymond Barre, en politique économique, est championne du petit pas. Tantôt on élève le taux d'escompte, tantôt on libère les prix. Tout se joue au pourcentage, un pour cent par-ci, zéro virgule trois pour cent par-là. Raymond Barre règne sur les chiffres, les zéros et les virgules.

L'autre aspect de cette figure de Zeus est son mépris énorme, gigantesque, de ses concitoyens. Le premier moteur n'aime pas

ses créatures. Les Français ne l'aiment pas beaucoup non plus. A la manière de nombreux professeurs, il déteste sa classe, pas sa classe sociale d'adoption, le bourgeoisie, mais sa classe scolaire, il nous prend pour de mauvais élèves, il fiche des notes en-dessous de la moyenne, lui qui ne la dépasse guère. Professeur dans un collège indiscipliné, il en a toutes les allures : l'air harassé, la mauvaise humeur, l'autorité qui ne porte pas, les cris mille fois répétés, les menaces dont on se moque.

Professeur aussi méprisé qu'il méprise ses élèves, il se réfugie auprès du proviseur, M. le Président. On le console. «*Il est honnête, il n'a pas d'ambition*» dit-on, «*vous l'aurez jusqu'aux vacances de Noël, après on vous trouvera un vrai chef, les temps sont difficiles, il fait comprendre, être sage*». La France est aujourd'hui au cours moyen élémentaire.

— Où en est la crise ?  
— Au bout du tunnel (choeur des élèves).  
— Quelle est la cause de la crise ?  
— Le pétrole.  
— Que faut-il faire ?  
— Bloquer les salaires, économiser l'énergie et mettre sa ceinture de sécurité.

Raymond Barre n'a pas voulu fêter son troisième anniversaire — on a toujours deux ans, l'âge

des beaux bébés. Avec la conviction des pères de famille, il affirme : «*Mon successeur et le fils de mon successeur feront la même politique que moi*». Taxer le croissant ou libérer le prix du pain ? Nul ne peut deviner, chez un père sans autorité, les caprices, ni comprendre les colères.

Ce maternage boudeur qu'il pratique auprès d'un peuple qui ne l'a jamais élu est celui d'un bureaucrate excédé. Il aimerait que les Français comprennent sa politique. Mais où est-elle cette politique ? Le franc stable, le chômage, la hausse des prix, le déficit budgétaire, l'équilibre des échanges commerciaux, tout cela ce sont les titres d'un roman d'avant-guerre où la duchesse serait remplacée par un billet de banque.

Comprendre un homme dont les seules préoccupations apparentes sont de maintenir la monnaie à un taux fixe par rapport à des barèmes changeants (l'or, le dollar, le pétrole, le mark, le yen) fait penser à un docteur qui introduirait dans le derrière de son patient un spaghetti trop cuit.

C'est là que nous découvrons sa ressemblance avec un moteur à eau. Il bout et s'en va en vapeur.

Raphaël PIVIDAL

Editorial

## DES MILLIERS DANS LA LUTTE

Pour une fois, les médias ont souligné — dans une certaine mesure — le fait «social» marquant de la semaine qui vient de s'écouler : un très net développement des luttes de la classe ouvrière. Combien sont-ils en grève en ce moment ? A coup sûr, des dizaines de milliers de travailleurs ont fait le pas cette semaine en s'engageant dans l'action.

Il y a eu les nombreux débrayages dans les usines de Renault. Mardi à Billancourt par exemple, ils étaient plusieurs milliers à défiler dans Boulogne. Cela faisait assez longtemps qu'on n'avait pas vu cela.

Il y a eu des dizaines d'entreprises occupées depuis quelques jours, des patrons «retenus», des débrayages en série un peu partout.

Dans de nombreuses branches et régions, les organisations syndicales ont d'ores et déjà programmé des actions pour les jours qui viennent. C'est le cas à la SNCF, à l'EDF, aux PTT, dans les hôpitaux.

Enfin — et surtout — il y a la lutte qui continue à s'étendre dans le trust Alsthom. D'aucuns n'en donnaient pas cher de cette lutte des travailleurs belfortains de l'Alsthom. C'est que la dernière grève remonte à loin. En fait, le démarrage a surpris tout le monde. C'est la provocation du «centenaire» de l'usine de Belfort qui a mis le feu aux poudres. Depuis, la direction du trust a dû annuler une autre cérémonie : le baptême d'un super-pétrolier à St Nazaire. Motif : les travailleurs de l'Alsthom-Atlantique, comme leurs camarades de Belfort, allaient faire rater la fête.

En quelques jours, la grève a gagné une bonne

demi-douzaine d'usines de l'Alsthom. A Belfort même, la lutte est allée en se renforçant. Fait assez inhabituel : un vote tenu à trois jours d'une précédente consultation faisait apparaître une volonté redoublée de poursuivre la grève avec occupation. Autour des grévistes, la solidarité populaire s'est organisée. Son développement, sa vigueur, la solidarité qui l'entoure donnent à la lutte des travailleurs du trust Alsthom une signification nationale.

Ainsi Barre et Giscard pensaient avoir un automne tranquille. Lors de la rentrée, chacun expliquait qu'il ne croyait pas à «un automne chaud», que «les Français comprenaient bien les difficultés et devaient se serrer les coudes». Tout a une fin pourtant. Progressivement, les obstacles sont surmontés par les travailleurs. Oh bien sûr, il ne s'agit pas d'un raz-de-marrée, d'une vague déferlante de luttes. Mais enfin, c'est indéniable, il y a eu un bond quantitatif cette semaine. Et puis, le problème n'est pas tellement de supprimer les chances d'un vaste mouvement. Là où les travailleurs sont parvenus à réunir les conditions nécessaires, ils se mettent en grève ; c'est une bonne chose et c'est ce qui est important.

Les représentants des exploiters sont directement mis en accusation, par les travailleurs. Dans la France d'aujourd'hui, un Barre, un Giscard ne peuvent se déplacer qu'avec des armées de flics pour les protéger. Les grévistes d'Alsthom-Belfort sont venus jusqu'à Arc-et-Senans pour interpeller Ceyrac. Un tel état de choses indique la profondeur de la colère populaire contre cette

classe d'exploiteurs. Il laisse présager pour demain de nouvelles luttes plus dures encore : à la mesure de la révolte accumulée au cours des trois années de plan Barre.

Pour l'heure, la classe ouvrière est déjà à l'offensive dans de nombreux endroits à travers le pays. On a remarqué une compréhension plus profonde des conditions à remplir pour gagner chez de nombreux grévistes. Par exemple, les piquets de grève sont nettement plus étoffés que dans les luttes de ces dernières années. Ou encore, on s'organise pour durer, en développant activement la popularisation, le soutien. La question de l'unité entre les différents syndicats, entre les grévistes eux-mêmes, avec les femmes des grévistes, avec la population, entre les différentes usines, bref, l'unité pour lutter a fait d'importants progrès. On a remarqué également que le développement actuel des grèves se fait principalement autour des salaires et des conditions de travail : ce qui, en période de crise, montre que les travailleurs ont su dépasser certains blocages du genre : «Alors l'on en est pas sûr de garder son emploi, on ne va pas réclamer une augmentation de salaire».

Une telle situation réjouit les communistes. Partout où ils sont, ils auront à cœur d'œuvrer au développement, au soutien, à la victoire des luttes des travailleurs. Trois ans de barrisme, ça suffit. Il est grand temps de lui faire ravalier son arrogance, au premier ministre.

Gérard PRIVAT

## ALSTHOM SAINT-OUEN : LES TROIS USINES OCCUPEES

Mercredi, au milieu de l'après-midi, les ouvriers de l'Alsthom Unelec de St Ouen décidaient de rejoindre leurs camarades de l'Alsthom Signaux en grève depuis 8 jours et d'occuper l'usine.

La volonté de la direction de faire évacuer rapidement un transformateur en réparation devait précipiter les choses, les ouvriers s'interposant entre le wagon et le transformateur puis entre le transformateur et la remorque du camion venu le chercher...

La nuit, une quarantaine d'ouvriers occupent l'usine et attendent l'heure d'entrée du matin.

Vendredi matin, les cadres et la maîtrise ont tenté de franchir les portes, de s'infiltrer par les souterrains... etc. Ils ont été repoussés par les travailleurs, les menaçant avec des lances d'incendie.

A 10 heures, le meeting des ouvriers de la CGEE, travaillant sur le site, se tenait et votait la grève avec occupation. La question ouverte aujourd'hui est celle d'organiser la lutte, maintenant que la détermination de la minorité des grévistes de mercredi après-midi a contribué à entraîner la majorité des travailleurs d'Alsthom St Ouen dans la grève.

Jeudi matin un vote à main levée indiquait que 60 à 70 % des ouvriers présents étaient favorables à la grève avec occupation. «Compte-tenu des conditions actuelles dit un syndiqué CFDT j'estime que nous avons gagné à la lutte tous ceux que nous pouvions gagner».

### PROVOCATIONS DES CADRES

Un certain nombre de non grévistes ont alors manifesté leur volonté de s'opposer au mouvement. A tel enseigne que des coups ont même été échangés. Un peu avant déjà des cadres s'étaient

permis d'arracher le grillage d'enceinte du côté de la cantine. Là aussi, cela a failli mal tourner pour eux. Ces chefs, petits et grands ne manquent d'ailleurs pas de culot. Alors qu'ils avaient appelé le matin à voter contre la grève, après avoir sillonné l'usine toute la matinée pour surveiller les grévistes, ils se rendaient à midi à la cantine pour manger comme si de rien n'était. Plusieurs responsables syndicaux prennent d'ailleurs la parole «au self» pour demander à ces parasites de sortir puisque le personnel du restaurant, bien qu'en grève également, avait proposé de faire les repas pour les grévistes».

Vers 14 heures se tient non loin de la porte «côté banque» (côté mairie), un meeting intersyndical. Un délégué CGT rappelle à cette occasion que dans les ateliers, le personnel est très largement gréviste «mais que c'est avec les mensuels qu'il y a des problèmes». Il fait ensuite diverses propositions «pour que notre action s'organise, pour qu'elle soit sérieuse. Il faut encore», ajoute-t-il «déjouer les provocations des gens comme Martin, qui disent aux gars qu'ils rencontrent que s'ils vont dans les ateliers, leur journée sera payée».

Un autre délégué de la CGT propose ensuite que tous les participants s'inscrivent dans une des 6



commissions mises en place. A peine le meeting est-il terminé que la commission sécurité va réparer le grillage arraché par les cadres...

### SURMONTER LES DIVISIONS RESTANTES

Trois entreprises différentes, toute rattachées à l'Alsthom se partagent le même terrain à Saint-Ouen. Les ouvriers sont parvenus à surmonter une grande partie de ces difficultés et à se mettre tous en grève. Il reste toutefois que la tendance reste présente à ce que les grévistes de chaque entreprise se regroupent entre eux. A cela s'ajoute le fait que les gars de la chaudronnerie rattachés à l'UNELEC qui ont lancé le mouvement seuls au départ, se mélangent difficilement aux autres grévistes. «C'est vrai», dit un jeune ouvrier «mais ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, il y a eu des manifestations dans les ateliers regroupant des gars de différentes filiales. Au piquet, il y a aussi un

certain mélange mais c'est encore insuffisant». D'autres grévistes font remarquer que, pour que la grève dure, il faudra associer plus largement les grévistes à l'occupation. Il

est vrai que l'on se heurte à un lourd passif. En 1977, l'usine avait connu des débrayages pendant onze semaines de suite sans aucun résultat. Par ailleurs, dans cette banlieue popu-

laire, l'intransigeance gouvernementale est bien connue...

«C'est sûr que la lutte de l'Alsthom de Belfort a fortement aidé au déclenchement de la grève», nous disent plusieurs grévistes.

Et l'accord confédéral CGT-CFDT, quel a été son rôle ? «Je crois qu'il ne faut pas surestimer son importance» affirme le délégué syndical CFDT. «Ce qu'il y a ici, dit un syndiqué CFDT, c'est que la CFDT est très combative et qu'un bon nombre de gars de la CGT sont tout à fait d'accord pour aller dans le même sens. Tout le monde doit tenir aussi compte que les ouvriers en ont marre que les syndicats se tirent dans les pattes». Plus d'un gréviste remarque que l'unité syndicale a jusqu'à présent été très bonne «on fera tout pour que ça dure», disait un des menuisiers... François MARCHADIER

### Les menuisiers à bout de nerf

«Tu vois, dans cette usine, on est une quinzaine d'ouvriers à travailler à la menuiserie. Eh bien, si on voulait, en quelques jours, on bloquerait toute l'Alsthom à nous seuls».

Des menuisiers grévistes sont chargés du piquet d'une des entrées de l'usine. Ils participent au mouvement, expliquent-ils, parce que «vraiment, la coupe est pleine». «Notre travail consiste à découper des pièces dans une sorte de contreplaqué très épais qui servent ensuite à caler et à isoler par exemple les bobinages dans un transformateur. Nous faisons un travail d'ajustage mais sur bois. On exige que nous lisions des plans dont les côtes sont indiquées en degrés...»

«Chez nous, précise un autre menuisier, il n'y a pas de spécialisation. Il faut voir les machines «certaines datent de 14-18 !»

On imagine mal le poids que peuvent faire ces pièces de bois qu'il faut pousser, tirer, retourner, reposer...

Quelquefois, se produit un «retour de bois», la machine refoulant brutalement la pièce. La plupart des «retours» entraînent une blessure quelques fois grave.

Chacun des menuisiers présent montre, qui sur les mains, qui sur les tempes ou sur les jambes, des cicatrices d'accidents. «Quand tu penses qu'ils mettent sur ces machines aussi dangereuses des gars qui n'ont aucune qualification».

Depuis quelques temps, l'Alsthom n'embauche des menuisiers qu'au niveau O.S. 3, avec 2800 francs net, par mois, base 40 heures !..

«Ce qu'on veut, conclut un menuisier, c'est le respect de la sécurité, le déblocage des qualifications et aussi les 300 francs».

## Droit d'affichage

## LES DESACCORDS SUR LE PROJET GOUVERNEMENTAL

L'assemblée nationale a, une nouvelle fois, modifié dans la nuit de mercredi à jeudi, le projet de loi réglementant la publicité extérieure et les enseignes. Le nouveau projet qui rétablit en partie les dispositions répressives effacées par le Sénat, a été adopté, l'opposition votant contre. Le gouvernement n'ayant pas demandé à l'assemblée de trancher, les navettes entre cette chambre et le sénat reprennent donc. Le pouvoir cherche par là à réduire les trop nombreux désaccords sur son projet.

L'assemblée nationale a tenté de faire croire à son respect de la liberté d'expression en adoptant un amendement obligeant les communes à réserver une surface minimale à l'affichage d'opinion. Par ailleurs l'assemblée a voté, un amendement instituant une procédure de recours administratif conduisant à la suppression des frais de remise en état des lieux d'affichage lorsque les preuves sont insuffisantes. En contrepartie la présomption de complicité à l'encontre du bénéficiaire de la «publicité» est rétablie. De même la remise en état du support de l'affiche sera à la charge de son bénéficiaire.

Ainsi l'assemblée revient en partie, sur les atténuations apportées au projet d'Ornano par le sénat. Le désaccord entre les deux chambres n'a guère été réduit. Le gouvernement, qui laisse se poursuivre les navettes entre sénat et

parlement, souhaite obtenir un texte approuvé par un nombre beaucoup plus grand de parlementaires.

## POURQUOI CES DESACCORDS ET CES ATERMOIEMENTS ?

On peut s'étonner que le sénat, où la droite dispose aussi de la majorité, conteste en partie le projet gouvernemental. Soulignons tout d'abord que cette contestation ne porte pas sur, l'essentiel de la loi : les amendements des sénateurs ne remettent nullement en cause ni l'ampleur des interdictions, ni l'amalgame entre publicité commerciale et affichage politique ou associatif, ni la possibilité d'infliger de très lourdes amendes aux associations. Cette contestation qui met en avant le respect formel de la liberté d'expression, s'explique surtout par des raisons liées à l'histoire du sénat.

Le sénat reste en effet marqué par l'existence, durant une longue période, d'un important bloc centriste, soucieux des «garanties» relatives aux libertés fondamentales. Poher, président du sénat, est lui-même président d'honneur de la commission des libertés du sénateur Caillaud.

Par ailleurs la lourdeur des peines inquiète les annonceurs de publicité : lors de son audition par la commission de l'assemblée, Giraudy demandait la réduction des sanctions. Plusieurs députés RPR ne sont pas insensibles à ses doléances.

Le gouvernement pourrait certes ignorer maintenant les objections du sénat puisque deux navettes ont eu lieu. Ce serait s'attirer l'hostilité des sénateurs et en particulier de ceux du PS qui ont voté avec la majorité. Ne pas décourager la bonne volonté de ces socialistes là, semble être un des principaux soucis du gouvernement.

D. DELORME

## BOURSE EN BAISSÉ : POURQUOI ?

Les valeurs françaises ont baissé mercredi, de 5% en moyenne.

Les transactions s'effectuèrent jeudi dans une ambiance très tendue sur l'ensemble des marchés des changes européens.

Il s'agit là d'un effet consécutif à la perte de confiance dans le dollar et à la hausse de l'or qui en a résulté. Le moyen employé par les autorités américaines pour stabiliser le dollar - la hausse des taux d'intérêt - provoque des inquiétudes dans les milieux boursiers. L'objectif de cette

hausse des taux d'intérêt est de décourager les mouvements de capitaux flottants, dont on espère qu'ils vont se fixer en investissements qui relanceraient la production et l'emploi. L'effet de ces mesures se ferait sentir dans la seconde moitié de 1980, ce qui arriverait opportunément juste avant les élections présidentielles aux Etats-Unis et en France.

On reste souvent sceptique, dans les milieux boursiers, sur les effets réels de cette politique. On y fait remarquer notamment que la hausse des taux d'intérêts affecte

beaucoup plus fortement les placements à court terme : cette hausse aurait donc pour conséquence principale de favoriser des placements à court terme, au détriment d'investissement à long terme, allant donc à l'inverse de l'effet recherché. L'incertitude des milieux financiers quant aux évolutions économiques se traduit donc par une baisse de l'ensemble des valeurs.

On a évoqué, à l'occasion de ce début de panique, le précédent de la crise de 1929, qui avait vu un effondrement général des valeurs à la bourse de Wall Street. Mais comparaison n'est pas raison : la crise actuelle est fort différente de celle de 1929, qui était une crise classique de surproduction, marquée au début par un bas niveau des prix et un faible taux de chômage. Une baisse de la demande avait entraîné des difficultés d'écoulement d'où un accroissement du chômage, qui avait lui-même entraîné une nouvelle baisse de la demande, et ainsi de suite. La crise actuelle, qui n'a pas les mêmes causes, présente des caractéristiques fort différentes, en particulier celle, inconnue en économie classique, de cumuler un fort taux de chômage et d'inflation.

## ● Maintien des poursuites contre le vichyste Leguay

En mars dernier, Jean Leguay, préfet honoraire, ancien PDG de la Banque d'Indochine, était inculpé de crimes contre l'humanité en raison de ses activités sous le gouvernement de Vichy. Il était alors en effet délégué du secrétaire général de la police. C'est lui qui avait été chargé de coordonner avec les nazis la déportation de dizaines de milliers de juifs pour les camps de la mort. C'est lui qui organise la grande rafle du Vel'd'Hiv.

Mardi, la chambre d'accusation de la Cour de Paris, a rejeté l'appel de Leguay qui avait demandé que le juge soit déclaré incompétent. Quant à l'ancien supérieur de Leguay, il n'est toujours pas inculpé. Il s'agit de Bousquet, aujourd'hui administrateur de société et qui siègeait il y a peu avec le père de Giscard.

## CONTRAIRES

## AU SEIN DU PEUPLE

CONTRAIRES AU SEIN DU PEUPLE s'efforce de présenter chaque fin de semaine, sur un sujet déterminé, plusieurs points de vue différents qui sont en présence au sein du peuple. Leur confrontation doit contribuer à faire avancer les débats au sein du mouvement de masse. Bien entendu, l'exposé de ces points de vue différents n'engage que leurs auteurs et nullement la rédaction du journal.

Nous appelons nos lecteurs à nous envoyer leurs contributions sur cette question, y compris s'ils le souhaitent en se situant par rapport aux points de vue déjà exprimés dans le cadre de la rubrique. Les lecteurs peuvent aussi revenir sur des questions déjà abordées ces dernières semaines, dans «Contraires au sein du peuple», car bien entendu, le passage d'un sujet de débat à un autre, ne signifie pas une clôture du débat précédent.

## Le «privilège» d'être exploité

Dans un témoignage, paru dans le Quotidien du Peuple du 22 septembre dernier, Roselyne Franseca, responsable d'un centre d'hébergement, explique que les réfugiés asiatiques qui viennent en France l'ont choisi à l'avance et que le critère de sélection c'est le service rendu à la France, par exemple l'appartenance à l'armée française au moment de l'occupation du Vietnam, les liens avec la France, le fait de parler français. Si cela est le cas pour certains, on ne peut pas que généraliser. En tout cas, je ne pense pas que l'idée plus ou moins partagée comme quoi les réfugiés vietnamiens qui arrivent en France seraient forcés de gens ayant des liens étroits et anciens avec l'impérialisme français, des gens ayant des relations étendues avec des personnes biens placées, ou qui peuvent en tout cas compter sur elles pour se «refaire une place au soleil», je ne pense pas que cette idée soit conforme à la réalité. J'en veux pour preuve un exemple concret que je connais bien, celui d'une entreprise du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris : la chocolaterie Foulon, où sur environ 350 ouvriers, plus de la moitié aujourd'hui sont des réfugiés de l'Asie du Sud-Est, et notamment du Vietnam. Beaucoup de choses montrent que ces gens-là ne sont pas venus en France parce qu'ils bénéficient de relations «spéciales» et «historiques» avec la France.

Ainsi, la grande majorité de ces ouvriers ne parlent même pas ou très peu de français, c'est généralement le cas des femmes qui représentent la plus grande partie des réfugiés employés dans cette usine. Prenons un exemple : il y a six mois, le patron de Foulon a mis des ouvriers à la porte sans préavis ni indemnités. Il y a eu une réunion avec les syndicats pour voir comment réagir : sur six femmes qui sont venues - toutes vietnamiennes, issues de milieux petits commerçants ou artisans - une seule parlait à peu près le français, et servait d'interprète aux

autres, qui n'en parlaient pas un mot.

Bien entendu, le patron exploite à fond ce problème de la langue, au point que dans les ateliers il interdit de parler une autre langue que le français. Déjà, lors d'une grève qui avait eu lieu au printemps 1977, alors qu'il n'y avait pas de réfugiés du sud-est asiatique à Foulon, une des revendications mises en avant notamment par les travailleurs africains et nord-africains, était le droit de pouvoir parler sa langue d'origine dans les ateliers. Ce règlement en s'opposant aux discussions entre ouvriers dans les ateliers, prend d'autant plus d'importance lorsque la main-d'œuvre étrangère, asiatique, repropose qu'aujourd'hui.

Par exemple, dans un atelier à Foulon, il n'est pas rare que sur 30 O.S., il y ait 20 vietnamiens. Il est certain que pour eux, les conditions ne sont pas très faciles pour revendiquer.

A Foulon, la plupart des réfugiés n'ont aucune garantie d'emploi, ils sont généralement embauchés pour deux mois, sous contrat reconductible mais, en principe pas plus de trois fois au maximum et encore, ce n'est pas garanti. Lorsque les ouvriers sont renvoyés, le patron leur fait des promesses de réembauche : «revenez dans quinze jours», quand ils reviennent, le patron leur dit d'attendre encore un peu ce qui amène certains à ne pas aller voir le syndicat de peur de ne pas se faire reprendre. Sur Foulon, c'est une politique bien orchestrée vis-à-vis de l'immigration, qui consiste à remplacer la «vieilles» immigration par une immigration asiatique, récente, qui n'a pas encore de traditions de luttes en France.

Mais je ne pense pas qu'il y ait une attitude hostile, par principe, des réfugiés vis-à-vis des syndicats, comme le prétendait le PCF sur le plan national en les cataloguant facilement d'«anti-communistes». Plusieurs réfugiés avec

lesquels j'ai discuté, m'ont dit par exemple : «J'hésite encore à parler avec les délégués syndicaux, car au moment de l'embauche, la direction m'a menacé de me mettre à la porte si je parlais avec un tel responsable du syndicat». Lorsqu'un tract syndical est diffusé ceux qui lisent le français, le lisent soigneusement aux autres. De plus, l'attitude hostile au départ - mais qui a commencé à changer - au niveau de la CGT ne pouvait guère faciliter les relations entre les réfugiés et les syndicats.

Dans le cas de Foulon, les réfugiés du Vietnam n'apparaissent vraiment pas comme des privilégiés. S'il est difficile de bien connaître encore pour chacun les motivations exactes de leur départ du Vietnam, il apparaît que ces gens-là n'étaient en rien des grands bourgeois. Les premières discussions avec eux montraient surtout qu'ils ont beaucoup subi et que cela continue avec l'exploitation en France. L'absence de garantie d'emploi comme pour les autres travailleurs immigrés prouve d'ailleurs que le patron ne leur accorde pas une confiance particulière même s'il profite de leur arrivée récente en France.

A noter que l'embauche massive de réfugiés à Foulon (septembre 1978) correspond au moment où l'on a commencé à beaucoup parler des «boat people» parce que leur nombre devenait de plus en plus important.

Ce que je peux connaître du problème des réfugiés du Vietnam montre, à mon avis, que ceux-ci ne s'identifient nullement à des grands bourgeois, ni à des anti-communistes investis. En fait, leur fuite du Vietnam accuse beaucoup la politique des autorités vietnamiennes, qui poussent aujourd'hui leur peuple dans la misère et les guerres d'agression alors qu'il avait consenti à de très grands sacrifices pour être indépendant et libre.

Bruno LANGRE (Paris 20<sup>e</sup>)

## LE PROBLEME DES «BOAT PEOPLE»

Suite du débat ouvert dans notre édition des 22, 23, 24 septembre

## «Une rupture brutale dans leur vie...»

Françine Leboube, puéricultrice, a été chargée particulièrement de l'accueil des familles de réfugiés du sud-est asiatique, qui sont arrivées en France, en juillet, par des avions affrétés soit par le Secours catholique, soit par le Parti Socialiste. Parmi les réfugiés, nombre d'entre eux venaient de l'île de Poulo Bidong, ou avaient été recueillis par le navire d'île de lumière», dépêché à l'initiative de «Médecins sans frontières».

J'ai été amenée à faire l'accueil des réfugiés lors de l'arrivée des avions à Roissy en France, le préfet de Seine-Saint-Denis où je travaille, ayant demandé à la Protection Maternelle et Infantile d'être présent parce qu'il y avait des femmes et des enfants et que Roissy dépendait du département de la Seine Saint-Denis au niveau sanitaire. Donc, je me suis rendu sur place avec le service de PMI auquel j'appartiens. Pour aider les gens qui arrivaient après un voyage il faut bien le dire, éprouvant. Nous, nous étions chargés d'accueillir les gens qui étaient rapatriés par le secours catholique, qui avait été mandaté par le gouvernement. Nous étions aussi chargés de faire l'accueil pour le premier avion affrété par le parti socialiste, avion qui avait plus parti-

culièrement récupéré des gens de Poulo Bidong et de «l'île de lumière».

Il y avait près de 400 personnes dans le premier avion qui est arrivé avec le secours catholique et un peu plus de 180 personnes dans celui affrété par le PS. Après, un autre avion est arrivé, où il y avait à peu près 380 personnes. Il y avait un autre accueil, celui organisé par la ville de Paris, avec Chirac. Dans un premier temps on a essayé de voir d'abord tous les enfants, car après 16 heures de vol, ils étaient fatigués, malades ; certains enfants venaient de camps de réfugiés, de camps de réfugiés, mais d'autres venaient juste d'être repêchés par «l'île de lumière» avant d'embarquer dans l'avion. Ils étaient dans un état assez lamentable, ils avaient eu 14 jours de mer, ils étaient très, très épuisés. Donc dans un premier temps on s'est occupé des enfants. Puis, après on voyait arriver les adolescents, et après seulement les parents.

► Dans quelles conditions ces gens-là avaient-ils quitté leur pays ?

Beaucoup qui ont quitté le Vietnam, ont dit qu'ils avaient payé pour pouvoir partir, qu'ils ont subi en mer les attaques des pirates, parce qu'il y avait des Chinois, et que les Chinois étant souvent

des commerçants, on considérait qu'ils devaient transporter de l'or.

Un grand nombre qui sont arrivés n'avaient plus rien, même plus de chaussures, ils avaient leurs habits déchirés parce que les pirates découpaient tout pour trouver de l'argent ou de l'or.

Les gens qui arrivaient de «l'île de lumière» avaient tout juste une chemise sur le dos, ils n'avaient plus rien. Les 180 personnes arrivées par l'avion du PS, étaient tous des gens récupérés en mer.

► On a dit parfois que ceux qui venaient en France avaient été sélectionnés pour leurs attaches passées avec l'administration coloniale française, et qu'ils étaient attendus par telles et telles personnes, pour être pris en charge.

Au début, il avait été dit que les réfugiés qui venaient en France devaient comme condition première parler français, en fait je me suis retrouvé face à des gens qui ne parlaient pas un mot de français. Par contre, ils s'exprimaient bien en anglais. Beaucoup n'avaient pas envie de venir en France, ils auraient préféré aller aux Etats-Unis. D'abord beaucoup s'exprime en anglais, et en plus c'est vrai qu'ils étaient plus proche des américains

que des français, nous, cela fait longtemps que nous ne sommes plus là-bas.

Il y a des situations dramatiques, par exemple à un moment donné, j'ai eu deux filles de 8 et 13 ans, qui se sont retrouvées là par hasard. Je pense qu'à un moment on a dit, il en faut 400, on en prend 400 et toute leur famille est restée en camp en Thaïlande. Et la Croix Rouge qui était là me disait qu'il y avait pas mal d'enfants qui se retrouvaient là comme ça, sans famille, sans rien. C'est catastrophique, car ces enfants ne retrouvent peut-être jamais leur famille, parce que si ça se trouve, leur famille iront au Canada ou ailleurs. Apparemment, il y en avait très peu qui avaient de la famille ici, ou qui étaient attendus par des familles.

► Pourquoi ont-ils fui leur pays, selon vous ?

Parmi les gens que j'ai vus, certains avaient travaillé avec les différentes administrations des gouvernements qui se sont succédés au temps de la colonisation française, puis américaine. Et d'un seul coup, on leur a dit maintenant vous allez travailler dans les champs. C'est ce qu'ils ne voulaient pas. La réflexion qui revenait très souvent, c'était ça. La cause de leur départ c'est ça. On les avait expédiés pour travailler dur aux champs, parfois à des

centaines de kilomètres de chez eux, ils étaient séparés de leurs familles, etc. C'étaient des petits employés des villes et ils ne l'ont pas supporté. «Moi, j'avais une place dans un bureau, et on m'a demandé d'aller dans les champs, moi je ne pouvais pas supporter ça, j'ai donc décidé de partir». C'était ça leur leitmotiv.

Il faut dire aussi qu'il y avait des chinois qui ont fui le régime vietnamien comme ils avaient fui le régime communiste chinois vers 1950.

La plupart d'entre-eux ont cru qu'ils pourraient garder leur poste. Et même si leurs privilèges étaient petits (vivre en ville, avoir un logement convenable) ils ne voulaient pas les perdre. Lorsqu'on a voulu les envoyer dans les champs, il y a eu une rupture brutale dans leur vie qu'ils n'ont pas pu supporter.

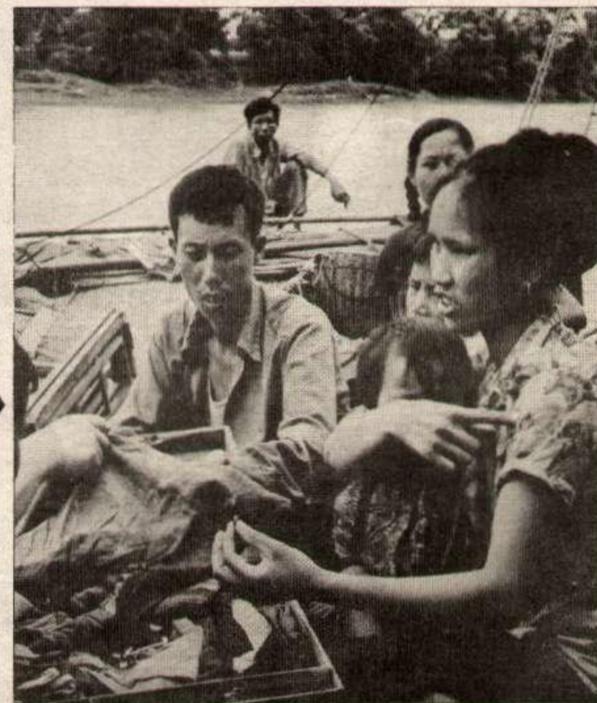
► Le fait qu'ils ne le supportent pas signifie-t-il pour autant qu'ils étaient partisans des anciennes administrations fantoches et de la domination impérialiste ? Les couches petites-bourgeoises de villes, comme à Cholon, près de Saigon n'ont-elles pas joué un rôle important dans la lutte de libération nationale ? La politique vietnamienne actuelle n'est-elle pas capable ? Par

exemple, lorsqu'on voit aujourd'hui l'effort de guerre énorme que les dirigeants de Hanoi imposent à leur peuple, dans l'agression contre le Cambodge, avec toutes les répercussions économiques et sociales qui en découlent au Vietnam même.

Oui, c'est sûr que ce n'est pas l'occupation du Cambodge par les troupes vietnamiennes qui peut résoudre les problèmes du Cambodge. Et pour le Vietnam, c'est difficile de justifier le fait de vouloir mener cette guerre plutôt que de vouloir reconstruire, alors qu'on a été soi-même en guerre pendant des années. Mais, je ne suis pas assez au courant de la situation au Vietnam pour porter un jugement tranché sur ce pays. J'ai du mal à me situer. Et c'est dur de savoir ce qui se passe réellement. Les réfugiés ou au moins pas partir de leur pays, sans y être emprisonnés par exemple, et ils ne témoignent pas de façon trop agressive contre ce pays.

Il est difficile de se faire une idée avec toutes les opérations politiques qui ont été menées autour de ce problème, chacun voulant récupérer son petit vietnamien, comme on l'a vu en juillet. C'est quelque chose qui a été assez insupportable.

Francine LÉBOUBE



Dans certaines entreprises comme à Foulon, les femmes vietnamiennes représentent d'ores et déjà une proportion importante des O.S.



# CIAPEM-BRANDT

## L'INTERET BIEN COMPRIS DES MESURES STOLERU

Dans une situation bloquée où il est difficile de se défendre contre l'aggravation des cadences, contre les sanctions, encore plus contre la dégradation des salaires, la rumeur est partie comme une traînée de poudre : «Les immigrés volontaires pour prendre leur compte doivent s'inscrire pour bénéficier peut-être d'une indemnité de 3 ou 4 millions».

Voilà qui jette un grand désarroi chez les travailleurs immigrés tirillés par 3 choses :

— L'aspiration profonde et juste à rentrer chez eux, mais dans des conditions correctes et au moment de leur choix.

— Les conditions en France sont de pire en pire, de plus en plus précaires et on n'arrive plus à se défendre ; si on doit partir, autant que ce soit avec un peu d'argent.

— Les cadeaux du patron sont toujours empoisonnés ; alors, méfions-nous !

La rumeur est lancée par le membre du service du personnel «chargé particulièrement des immigrés». Ce n'est pas n'importe qui : c'est le président national des musulmans français qui fut candidat aux élections européennes sur une liste d'extrême-droite (Poujade).

Evidemment, de très nombreux immigrés se mettent à réfléchir à leur retour au pays. Surtout qu'on est à la veille des vacances.

Mais au bout de 2 semaines, le patron démasque son jeu et annonce que le dossier est confié aux chefs d'atelier qui détermineront qui touchera ou ne touchera pas la prime.

Comme Stoléru, le patron vise en premier ceux qui «troublent l'ordre public», c'est-à-dire ceux qui résistent aux cadences ou comme il dit : «quelques immigrés guère courageux au travail».

Comme Stoléru, le patron vise ceux qui sont trop souvent malades «tu serais mieux dans ton pays».

Au comité d'entreprise, le patron explique qu'il consacre une trentaine de millions pour se débarrasser d'une vingtaine de gêneurs.

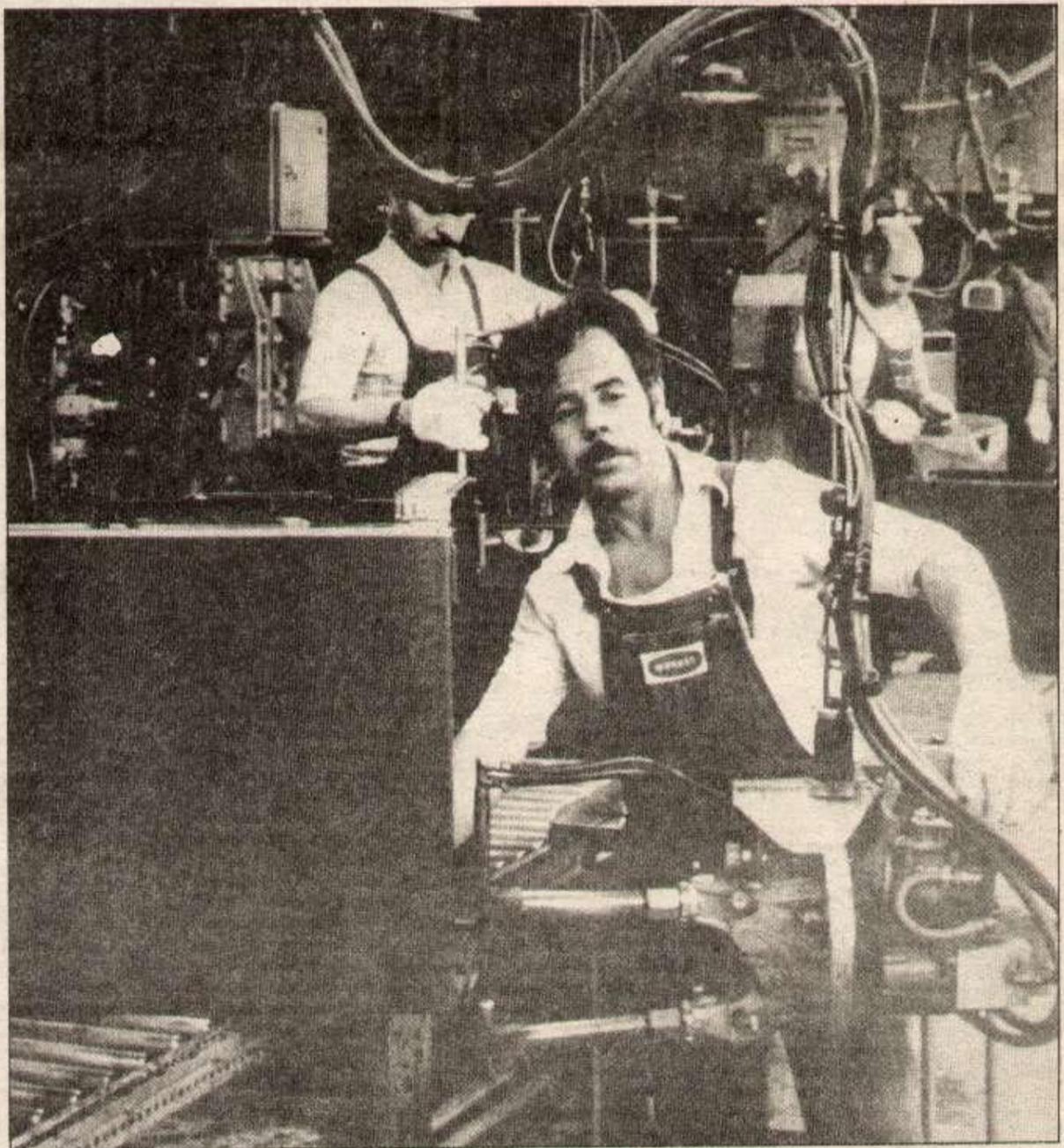
Aussi, beaucoup qui demandaient l'indemnité parce qu'ils voulaient retourner au pays ont essuyé un refus «Non, toi tu travailles bien, on veut te garder !».

Alors que 2 travailleurs qui refusaient de partir, même avec la prime, ont été licenciés de manière expéditive sur des dossiers de licenciement fabriqués de toutes pièces.

Un seul délégué suppléant, élu depuis peu, part. Les autres délégués immigrés, à qui la prime a été proposée, l'ont refusée obstinément, et l'encadrement s'efforce de leur faire la vie impossible.

Bien sûr, l'opération vise «à franciser les ateliers». Comme Stoléru, la direction cherche à camoufler le chômage en poussant les immigrés chez eux. Elle vise aussi à accentuer la division Français-Immigrés, mais sans y parvenir sensiblement.

Mais la gravité de l'opération se mesure quand on rapporte cette lessive à la modernisation profonde engagée de toute l'usine :



un nouveau bâtiment est en construction dans lequel tous les ateliers seront successivement transférés et refondus. La fabrication des machines à laver est entièrement repensée pour permettre une automatisa-

C.I.A.P.E.M. 54  
Direction  
RH/DV N° 506/79

LYON, le 25 Juillet 1979

### NOTE D'INFORMATION

La Direction est heureuse de vous souhaiter d'excellentes vacances après cette année de travail un peu plus longue que d'habitude.

Elle tient simplement, avant votre départ, à vous informer sur quelques points :

Les conditions économiques générales dans lesquelles sont plongés notre pays et notre entreprise, sont difficiles :

- concurrence étrangère, augmentation du prix du pétrole et des matières premières importées, charges sociales et diverses augmentant sans cesse dans nos prix de revient.

- malgré ces difficultés, notre entreprise a gardé une activité économique normale depuis plusieurs années sans aucune aide sociale, sans licenciement réel.

- elle a régulièrement amélioré les conditions de travail et les salaires du personnel. Beaucoup d'entreprises de la région ne peuvent en dire autant.

Depend, il est exact que pour obtenir ces résultats nous avons dû perturber la vie de certains ateliers :

- la réorganisation de la tôlerie nous a obligés à faire certaines mutations et ne peu le faire serait nier le progrès technique et faire preuve d'un conservatisme déplacé.

- les problèmes commerciaux nous ont obligés à de fréquents changements à l'atelier de montage.

Si l'ensemble du personnel a parfaitement compris ces problèmes, quelques ouvriers, malheureusement immigrés, ont, par une attitude agressive, obligé l'encadrement et la Direction à prendre des sanctions qui ont été jusqu'au licenciement.

De plus, dans le but de défendre l'atmosphère dans certains ateliers, la Direction a accepté de donner une somme supplémentaire à une vingtaine d'ouvriers immigrés, pour leur permettre de quitter volontairement notre entreprise, dans des conditions favorables.

Contrairement à ce que certains ont pu penser, cette somme est libérale et marque bien une certaine forme de reconnaissance de la Direction pour ce personnel qui a travaillé des années dans notre entreprise.

Après cette mise au point, la Direction renouvelle ses vœux de bonnes vacances.

Le Directeur Général,

M. BLANC

tion poussée des fabrications et du montage de façon à n'employer que 1000 salariés au lieu de 1560 !

Ainsi la direction a bien compris quel bon usage

elle peut faire des mesures Stoléru :

- Amoindrir la résistance des travailleurs au moment où les nouvelles cadences sont définies,

- Avoir une réserve de travailleurs plus faciles à li-

ciencier (moins de 2 ans d'ancienneté ; contrats limités ; intérimaires).

Comme Stoléru, la direction frappe un petit nombre pour essayer de soumettre la masse des travailleurs.



## CHU-CAEN : COMPRESSION DU PERSONNEL, DEGRADATION DES SOINS, PREMIERES RIPOSTES

Au CHU de Caen, la réforme passe principalement par deux mesures : premièrement, licenciements d'employés auxiliaires, le pool de remplacement des congés maternité et maladie passe de 25% à 10% : cela représente une compression de personnel énorme : le pool extrêmement gonflé a été utilisé pendant longtemps par la direction du personnel pour pallier au blocage des postes voulus par le ministère. Celui-ci dans ses chiffres, ne tient pas compte de la situation particulière du CHU (uniquement des chambres individuelles ou à deux lits). S'ajoute à cette mesure extrêmement

Les malades étant tous de gros cas entraînant plus de soins, de linge, de surveillance etc... tout ceci a pour première conséquence une augmentation de fatigue importante et face à cela la direction a prévu un arsenal pour lutter contre *l'absentéisme* : nomination d'un médecin-flic sanction allant du blâme au licenciement pour toute absence dite « illégale ». Le but : nous intimider pour nous obliger à travailler jusqu'à la limite de nos forces. Enfin s'ajoute à cela la chasse au temps mort : chronométrage du temps pour faire une toilette par exemple, ou pour attendre un ascenseur pour un brancardier. Face à cette situation grave la direction de choc de l'hôpital prévoit également en plus une répression anti-syndicale accrue. La semaine d'action a été principalement marquée par la journée du jeudi 4 octobre (grève).

### UNE ASSEMBLEE IMPORTANTE

Une assemblée générale a réuni environ 300 travailleurs, ce qui représente plus que les assemblées générales précédentes. Le débat a principalement tourné autour d'actions efficaces à mener et qui per-

mettraient de lutter contre les divisions entre les travailleurs. Premièrement, a été vue la question de refuser d'augmenter la vitesse de travail, en privilégiant les soins aux malades, en maintenant un rythme de cadence aux cuisines et à la buanderie, en refusant les pressions obligeant les travailleurs à ne pas s'arrêter quand ils sont au bout du rouleau (dépressions chez les infirmières).

Deuxièmement la création d'un collectif des licenciés pour réclamer une indemnisation. En effet les licenciements touchant essentiellement les auxiliaires embauchés pour une durée indéterminée, ces licenciés ne touchent ni indemnités de licenciement, ni chômage. Le deuxième objectif de ce collectif serait d'imposer une réembauche prioritaire pour les licenciés. D'autre part une petite délégation de travailleurs est intervenue au conseil d'administration de l'hôpital vendredi 5 octobre. Ce conseil se réunissait pour voter une partie de la réforme sur le plan du CHU. Une autre délégation de travailleurs intervenait sur le marché central de Caen, dimanche matin pour faire connaître la situation de l'hôpital à la population caennaise. La lutte à mener nous paraît à

grave, la suppression de 100 postes et le refus d'embaucher des infirmières sortant de l'école qui ne sont pas des promotions professionnelles (employées de l'hôpital détachées en formation). C'est-à-dire que sur les 124 élèves, 38 sont en promotion professionnelle. A cette première mesure de compression du personnel, s'ajoute le deuxième aspect de la réforme, c'est-à-dire une rotation de plus en plus réduite ; cela entraîne souvent la dégradation des soins, une charge de travail beaucoup plus lourde.

la fois de longue haleine, et particulièrement difficile. Elle doit prendre des formes particulières et répondre à un double souci, à la fois économiser les forces des hospitaliers, qui sont très échaudés par les journées de grève de 24 heures sans efficacité, et à la fois construire l'unité entre auxiliaires et licenciés, auxiliaires licenciés et titulaires. Créer des actions du type de l'intervention au conseil d'administration pour faire apparaître une contestation à la direction en détournant le poids de la répression dans les services.

### D'AUTRES ACTIONS EN PREPARATION

C'était ce but que s'étaient assigné les militants par leur intervention au conseil d'administration, à savoir obliger la direction à nous rendre l'heure d'information syndicale, moyen indispensable pour s'organiser par service. Si la première intervention n'a pas donné de résultat immédiat, les travailleurs sont bien déterminés à poursuivre sur cet axe, car le recul de la direction à ce sujet ne dépend que d'elle-même et donc nous semble possible à atteindre à condition de créer un rapport de force supérieur à la

dernière fois.

Enfin dans les services les travailleurs vont demander à rencontrer leur médecin-patron, afin de leur exposer leur problème d'effectifs et de les pousser à ne pas s'aligner sur les positions de l'administration, mais bien au contraire de défendre la bonne qualité des soins dans les services qui passe par des effectifs suffisants en personnel, sans entrer dans des solutions de facilité de fermetures de lits. A savoir, certains médecins-patrons sont entrés dans ce genre de position, par exemple en pneumologie et cela va tout à fait dans le sens de la réforme gouvernementale.

Toute les semaines, le collectif des licenciés se réunit dans les locaux syndicaux du CHU.

Correspondant du CHU de CAEN

Coordination régionale de Basse-Normandie des élèves infirmières les samedi 13 octobre de 9 heures à 17 heures à l'école de Caen pour discuter des moyens de lutte à envisager.

Correspondance de l'école d'infirmiers du CHU de Caen.

## ● Nouvelles des Vosges :

D'avril à fin août 1979, les demandes d'emploi officielles non satisfaites sont passées de 7 949 à 8 283 pour le département des Vosges.

Après les restructurations dans le textile, l'automobile, la sous-traitance devient un des problèmes majeurs de l'emploi. Les deux unités COPLAC (filiale de la SICCA, groupe CDF Chimie) sont les premières visées : 37 suppressions d'emploi sont prévues pour un premier wagon.

Malgré le poids de la crise, malgré un salaire moyen de 2400 Frs, et malgré les nombreuses suppressions d'emploi (3000 depuis le plan Vosges), les travailleurs vosgiens repartent en lutte après une légère pause :

— Ce sont les travailleurs des Chantiers Navals de St Dié qui ont montré la voie en luttant pour les salaires alors que leur entreprise devait fermer. Depuis, de nombreuses luttes, même éparses, font front à la politique gouvernementale et patronale.

— A la COPLAC, après plusieurs grèves d'avertissement, les travailleurs s'opposant à tous licenciements et à la fermeture, ont fait reculer la direction qui reporte l'échéance de l'annonce des licenciements. C'est une première victoire. Rappelons que lors de la venue de Barre à Vittelet le 27 septembre, ils sont venus manifester leur mécontentement. Ils n'ont d'ailleurs guère apprécié le changement de programme des UD CGT et CFDT qui ont imposé une manifestation alors qu'il était prévu pour les 1500 manifestants un pique-nique monstre en plein Vittelet. D'ailleurs, de nombreux manifestants voulurent ce jour-là prendre position sur place, face aux 1200 flics venus spécialement protéger Barre.

— Dans le groupe Agache-Willot, où les superprofits ont été récemment annoncés, le temps est à la vigilance, d'autant plus qu'une entreprise du nord a déjà fermé ses portes et que les 1500 suppressions d'emploi restent à l'ordre du jour.

Pour les Vosgiens, qui se battent dans ce groupe pour une augmentation de 3% des salaires, il n'est pas question d'accepter la désorganisation de la production. Qu'on en juge : les produits des tissages de Senones, par exemple, sont le plus souvent envoyés au Canada alors qu'à 5 km seulement, la Blanchisserie de Moyen Moutier pourrait faire ce travail.

— A la Saviem de Golbey, près d'Épinal, une grève avec occupation est en cours depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1979 contre la privatisation. Les travailleurs dénoncent notamment la restructuration de Berliet-Saviem en une société Renault-Véhicules. Hormis cette entreprise, une douzaine de succursales de l'ensemble du réseau commercial R.N.U.R., soit 480 salariés, sont touchés par ce processus de liquidation. A Épinal comme à St Dié, un mouvement de solidarité débute par des grèves de soutien dans d'autres succursales du groupe.

— A Linvosges, encore une usine de textile, une grève très suivie a eu lieu la première semaine d'octobre contre les incitations aux départs volontaires et licenciements. Les travailleurs ont proposé la création d'un comité de soutien dans cette région particulièrement touchée par le chômage.

— A Vincey-Bourget, le chômage technique frappe 120 travailleurs. Cette usine, alimentée à 85% par Usinor, manque d'acier, chose parfaitement intolérable quand on sait la situation de la sidérurgie.

Plus que jamais, l'heure est à l'offensive. Le poids de la crise, même lourd, ne doit pas empêcher une lutte qui devient plus que nécessaire. Il y va de la responsabilité des syndicats de montrer cette voie et de donner démocratiquement les moyens d'actions qui ne soient plus de vains mots. Le nécessaire renforcement syndical qui manque tant dans les Vosges, passe par là.

Correspondant de SENONES

**téléphonez**  
**au**  
**quotidien**  
**636 73 76**



Dossier  
du Peuple  
Quotidien du Peuple

# Le projet de budget pour 1980

Depuis vendredi 12 octobre est discuté à l'Assemblée Nationale le «projet de loi de finances pour 1980». En d'autres termes, le budget de l'Etat pour l'année prochaine. Tout en entrant ici dans le domaine des chiffres faramineux — les centaines de milliers de millions,

nouveaux bien sûr — la définition du budget n'est pas sans incidence sur la situation faite aux masses populaires. Pour deux raisons : d'abord, parce que les orientations données au budget influent pour une part sur l'évolution de la situation économique, et donc sur les

salaires et l'emploi ; ensuite, parce qu'il n'y a nul mystère sur la provenance des recettes de l'Etat : selon le vieux principe qui fait de grands fleuves avec des petites rivières, l'argent provient, par différentes voies, de nos poches.

## UN DEFICIT CROISSANT TOUS LES ANS

**A la veille de l'année présidentielle, Giscard se garde la possibilité d'une relance. Mais le budget 1980 annonce déjà une cascade de hausses.**

Rien n'est plus facile que d'établir un budget. On fait deux colonnes, l'une pour les dépenses, l'autre pour les recettes, on fait le total de chaque côté, on compare... c'est là que les difficultés commencent, pour les ménages comme pour l'Etat. Pour l'année 1980, le gouvernement a prévu un «total des ressources» qui s'élèvera à la bagatelle de 497 724 millions de francs, ou si l'on préfère, 49 772 milliards et 400 millions de centimes ! Les dépenses prévues, quant à elles sont censées s'élever, pour l'année 80, à 551 764 millions de francs. C'est le premier élément déterminant de ce nouveau budget : un déficit de départ de 31 000 millions.

### Un «principe» jeté aux orties

Selon les principes de l'économie bourgeoise, il n'y a là rien de choquant en soi, et nombre de pays, parmi les plus forts écono-

miquement, comme la RFA, ont fréquemment recourus à ce type d'impasse budgétaires. Là où les choses commencent à se compliquer, c'est quand on se souvient que Giscard, quand il était ministre des Finances, et Barre, en 1976, avaient érigé l'équilibre budgétaire en principe. Un principe qu'ils sont donc contraints de transgresser aujourd'hui. Deuxième complication : le déficit tel qu'il est annoncé pour 1980 sera peut-être très largement dépassé. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que le déficit prévu pour 1978 était de 8 900 millions, et qu'il a été presque quatre fois supérieur en fin d'exercice. Quant au déficit de 1979, prévu initialement à 15 000 millions, il sera probablement à la fin de l'année de l'ordre de 40 000 millions !

### Injecter plus ou moins d'argent

L'explication avancée par le

#### MAL PREVOIR, EST-CE GOUVERNER ?

Gouverner, c'est, paraît-il, prévoir. Il semble bien que nos gouvernants actuels aient quelques difficultés à prévoir...

Ainsi le projet de budget pour 1979 prévoyait un taux de croissance de l'économie française de 3,7%. La croissance ne sera finalement que de 3,2%. Encore Papon a-t-il précisé que sans les mesures de relance prises en août, la croissance n'aurait été que le 1,8 à 1,9%. Prudent, le gouvernement mise sur un taux de 2,5% l'an prochain.

Avant restauré les finances patronales, Barre espérait que les investissements croitraient de 5,5% en 1979. On s'achemine vers une augmentation de 2,8%... La prévision pour 1980 est de 3,2%.

La hausse des prix maintenant. Préparant le budget 1979, Barre annonçait fièrement une hausse de 7,9%. Le rythme annuel de hausse est à ce jour de 10,8%. Qui croira donc aux 9% annoncés pour l'an prochain ?

Il est cependant un domaine où le gouvernement ne s'est pas trompé. Il avait parié sur une stagnation de la consommation des ménages (+ 3,8% en 1979, contre + 4% en 1978). Finalement, la consommation n'a crû que de 3,3%. Et elle n'augmentera que de 2,5% en 1980.

gouvernement à propos du déficit de 1980 n'est convaincante que sur le papier ; à entendre Papon, le ministre du Budget, le déficit 1980 correspond à une politique «du juste milieu» : ne pas injecter assez d'argent dans le circuit économique aurait engendré une baisse de l'activité, avec comme conséquence une augmentation du chômage. A l'inverse, injecter trop d'argent aurait conduit à l'inflation et aux difficultés du franc et du commerce extérieur. Ce n'est hélas pas une boutade

de dire que l'année 1980 sera en fait une nouvelle année de hausse des prix et du chômage... Car le gouvernement joue avec les chiffres. Pour qu'il y ait «effet stimulateur» sur l'économie, il faut que l'augmentation des crédits dégagés par le budget soit supérieure au produit intérieur brut (produit national en valeur). C'est très nettement le cas si l'on compare les prévisions pour 1979 avec... les prévisions pour 1979 (+ 14,3% de crédits, contre + 11,8% du PIB). Mais si l'on compare les chiffres de 1980 avec les résultats de 1979, les proportions sont inversées, la masse des crédits n'augmentant que de 7,8%.

### Déjà les élections

Le fond du problème est ailleurs que dans cette querelle de chiffres qui agite les économistes. C'est banal de le dire, mais c'est hélas vrai : le budget 1980 est un budget électoral. Avec un déficit chiffré initialement à 31 000 millions, Giscard et son premier ministre — Barre ou un autre — se réservant en réalité deux possibilités. Ou bien ils s'en tiennent là, et alors il n'y aura, dans la droite ligne des plans Barre, ni relance, ni diminution du chômage ou de l'inflation. Ou bien, en cours d'année, ils décident de «laisser aller» le déficit, produisant ainsi un soutien à l'économie qui serait de bon aloi pour le candidat Giscard aux présidentielles. Présentant le budget, le ministre Papon a d'ailleurs très explicitement laissé ouvertes les deux hypothèses.



- Des économies sur le salaire des fonctionnaires
- Cascade de nouvelles hausses
- Pression fiscale accrue

Le budget 1980, nous l'avons vu, influe directement sur la situation faite aux masses populaires, en ce sens qu'il est un instrument direct d'orientation économique. Il est cependant des conséquences encore plus directes, comme nous allons le voir en détaillant les deux grandes colonnes de ce budget, dépenses et recettes.

### I - Les dépenses

Contrairement à ce qu'on pourrait croire au vu du déficit annoncé, le gouvernement va tenter l'année prochaine de modérer ses dépenses. De quatre manières :

- 1) Diminution de l'embauche, ou de la titularisation des fonctionnaires (voir encart) et attaque contre leur pouvoir d'achat. De ce point de vue, les consignes sont strictes : les salaires dans la fonction publique ne devront pas croître plus rapidement que la hausse des prix. Atteinte au pouvoir d'achat, disions-nous, si on veut bien admettre que l'indice gouvernemental ne traduit pas la réelle hausse du coût de la vie.
- 2) Accentuation de la politique de «vérité des prix» pour les tarifs publics. Le concours global de l'Etat aux entreprises nationales ne va croître l'an prochain que de 10,4%. Pour tenir leurs propres budgets, ces dernières vont donc avoir recours à une série de haus-

ses. L'augmentation minimale des tarifs publics sera en 1980 de 9%, mais le gouvernement a d'ores et déjà précisé que «certains ajustements pourraient cependant intervenir, dans les transports notamment».

3) Diminution des objectifs financiers du VII<sup>e</sup> plan. Ce dernier, qui doit se terminer à la fin de 1980, avait défini 26 «Programmes d'Action Prioritaires» (PAP). Le gouvernement a sciemment décidé d'accroître le retard déjà sensible

seront réalisés qu'à 72% ; de même pour la famille (72%), ou les conditions de travail (76%). Au total, sur les 26 PAP décidés en 1976, seuls 7 verront leurs objectifs accomplis à 100%.

4) Economie forfaitaire de... 1% sur les «frais divers», qu'il s'agisse des déplacements officiels des membres du gouvernement, ou du chauffage des administrations.

Où ira l'argent ainsi économisé ? En dehors des enveloppes ministérielles, que nous détaillons par ailleurs, trois grands postes vont absorber les dépenses de l'Etat :

— Le «service de la dette». Pour combler le déficit budgétaire enregistré depuis six années consécutives, l'Etat a recours à des emprunts, dont il bonifie constamment le taux d'intérêt, pour attirer les prêteurs. Mais les emprunts, par définition, doivent être un jour remboursés, et c'est là le rôle du «service de la dette», dont l'enveloppe va croître de 35% en 1980. Tout en ayant recours à de nouveaux emprunts pour combler le trou 1980, l'Etat va rembourser l'an prochain quelque 2 700 milliards de centimes...

— Deuxième effort en matière de dépense : «l'effort sélectif d'investissement». Pour «soutenir l'activité économique», l'Etat va injecter des crédits dans quelques branches de l'industrie. Les priorités définies lors du conseil des ministres du 25 août concernent dans l'ordre, le réseau routier national, la voirie urbaine, l'habitat ancien, la recherche en faveur des économies d'énergie. Concrètement, l'aide de l'Etat va se traduire par de l'argent donné aux patrons du bâtiment.

— Enfin, le gouvernement insiste fort sur l'importante croissance des mesures «à caractère social». Qu'est-ce à dire dans le détail ? Les divers dotations concernant les chômeurs vont augmenter... mais par rapport à l'année dernière. Il n'y a là rien que de très logique, dans la mesure où le nombre des chômeurs, lui aussi, a augmenté considérablement. De la même manière, les mesures annoncées en faveur des personnes âgées, des handicapés ou des réfugiés ne font que suivre la hausse du coût de la vie. La seule promesse faite par le gouvernement concerne les prestations familiales : celles-ci seront de 1,5% supérieures à la hausse des prix... telle qu'elle est prévue par le pouvoir !

### II - Les recettes

Barre l'a dit : du point de vue fiscal, l'année 1980 sera une année de réduction des inégalités. Une fois de plus, il a menti. Regardons-y de plus près.

1) Les impôts sur le revenu. Une mesure est prise en faveur des plus pauvres : la limite d'exonération est relevée... de 9,5%.

Une mesure est prise contre les riches : si ceux-ci dissimulent un quelconque «signe extérieur de richesse», ils seront frappés d'une amende de... 500 francs par élément dissimulé !

Pour le reste, le tableau ci-contre des impôts que nous aurons à acquitter l'an prochain indique ce qu'il en est de la «réduction des inégalités».

2) La taxe sur les compagnies pétrolières. Il s'agit d'une mesure dont personne ne se plaindra. L'ennui, c'est que cette taxe est exceptionnelle, pour la seule année 1980, et qu'elle rapportera à l'Etat la somme de 500 millions de francs, soit... 0,10% du total des recettes. Un geste électoral plus qu'une mesure réelle de taxation des super-profits pétroliers.

3) La vignette : inchangée en 1979, elle augmentera de manière inégale. On pourra toujours se consoler en pensant que les pro-

priétaires de voiture (neuves) de plus de 16 CV paieront 5000 francs. Il n'en reste pas moins que la vignette pour les 5 CV et moins passera de 120 à 140 F (+ 16,7%) et celle des 5 à 7 CV de 200 à 240 F (+ 20%).

Quant aux motards propriétaires de véhicules de plus de 500 cm<sup>3</sup>, ils paieront une vignette allant de 100 à 800 francs.

Rêvons un peu : si le produit allait effectivement aux personnes âgées, comme c'était promis il y a bien longtemps de cela, ceux-ci se partageraient 98 milliards de centimes...

4) La TVA, c'est le plus gros poste, puisqu'à lui seul, il constitue près de la moitié des recettes de l'Etat. Selon les prévisions gouvernementales, son taux restera inchangé en 1980 ; c'est-à-dire que nous paierons encore plus de TVA, puisque celle-ci est calculée sur les prix de base des produits, qui augmentent.

5) Les taxes sur le vin, la bière, les alcools, le tabac : toutes ces taxes vont augmenter, dans une fourchette variant de 5 à 10%. Ces augmentations, graduelles, interviendront à partir du 1<sup>er</sup> février.

#### LES RECETTES DE L'ETAT (en millions de francs)

Recettes	Montant	Variation
Impôts sur le revenu	116 635	(+ 16,5%)*
Impôts sur les sociétés	51 275	(+ 4,9%)
Autres impôts directs (vignettes, etc)	44 630	(+ 14,3%)
TVA	253 007	(+ 12,8%)
Droits de douanes et taxe sur les produits pétroliers	49 515	(+ 3,2%)
Bénéfices sur les taxes tabacs, alcools, vins, etc...	18 124	(+ 19,2%)
Impôts sur la fortune (droit d'enregistrement)	34 549	(+ 14,8%)
Recettes non-fiscales (domaines de l'Etat)	27 637	(+ 6,8%)
<b>Total</b>	<b>595 372</b>	

\*augmentation par rapport au budget initial de 1979

Il faut retrancher ce que l'Etat perçoit, mais pas pour son compte :

- Prélèvement au profit des collectivités locales : 38 262
- Prélèvement au profit de la CEE : 17 536
- Remboursement et dégrèvements : 41 850

#### LES DEPENSES DES GRANDS MINISTERES (en millions de francs)

Ministère	Montant	Variation
Défense	105 400	(+ 14,27%)
Education	89 000	(+ 10%)
Travail et Santé	45 280	(+ 25,72%)
Transports	30 460	(+ 12,64%)
Agriculture	25 360	(+ 13,65%)
Intérieur	24 410	(+ 18,9%)
Environnement	20 600	(+ 17%)
Anciens combattants	16 800	(+ 9,79%)
Universités	14 530	(+ 10,58%)
Industrie	11 980	(+ 11,41%)
Justice	5 490	(+ 15,56%)
Affaires étrangères	5 270	(+ 14,66%)
Coopération	4 010	(+ 16,71%)
Jeunesse et Sports	3 340	(+ 3,29%)
Culture et communication	2 650	(+ 11,95%)

#### LES CREATIONS D'EMPLOIS PREVUES PAR L'ETAT

Travail et Santé	2 002
Agriculture	529
Economie et Budget	1 147
Education, Université	4 478
Sports, Jeunesse	
Environnement,	
Transports	412
Intérieur	1 170
Justice	2 812
PTT	5 500
Gendarmerie	1 040
Divers	622
<b>Total</b>	<b>19 712</b>

Sur ces 19 712 emplois nouveaux, il faut déduire les 5 073 «titularisations et régularisations» prévues

dans la réalisation de ces PAP. Des exemples ? Les objectifs fixés en 1976 quant à la construction et à l'humanisation des hôpitaux ne

#### IMPOTS A ACQUITTER, POUR UN COUPLE AYANT 2 ENFANTS

Revenu en 1978	Impôt 1979	Revenu en 1979*	Impôt 1980
40 000 **(revenu mensuel 3 300 F)	446 F	44 000 (revenu mensuel 3 600 F)	528 F (+ 18,39%)
50 000 (revenu mensuel 4 200 F)	1 478 F	55 000 (revenu mensuel 4 600 F)	1 699 F (+ 14,95%)
60 000 (revenu mensuel 5 000 F)	2 568 F	66 000 (revenu mensuel 5 500 F)	2 884 F (+ 12,74%)
70 000 (revenu mensuel 5 800 F)	3 803 F	77 000 (revenu mensuel 6 400 F)	4 293 F (+ 12,88%)
80 000 (revenu mensuel 6 600 F)	5 243 F	88 000 (revenu mensuel 7 300 F)	5 873 F (+ 12,01%)
200 000 (revenu mensuel 16 600 F)	34 211 F	220 000 (revenu mensuel 18 300 F)	38 089 F (+ 11,33%)
300 000 (revenu mensuel 25 000 F)	64 421 F	330 000 (revenu mensuel 27 500 F)	71 880 F (+ 11,58%)
500 000 (revenu mensuel 41 600 F)	146 453 F	550 000 (revenu mensuel 45 800 F)	179 674 (+ 22,68%)

\*Nous avons estimé à 10% la hausse des revenus entre 1978 et 1979, ce qui est excessifs dans certains cas

\*\*1 ou 2 salaires



# Genève 1979 : conférence administrative mondiale des télécommunications

## «LA GUERRE DES ONDES»

Par Jean JAULIN

La guerre des ondes pourrait n'être qu'une histoire de science fiction : la 3<sup>e</sup> guerre mondiale éclate. En plus de l'arsenal guerrier classique, s'ajoute la désorganisation du camp ennemi par le brouillage général de toutes les transmissions de l'adversaire. Les unités adverses sont isolées les unes des autres : toute volonté d'une véritable stratégie est alors réduite à néant. Ce schéma est l'objet d'intenses recherches dans chaque état-major au même titre que la guerre biologique, mais nous n'en sommes pas encore là.

Cependant le partage actuel des ondes au niveau international est l'objet de très vives controverses. Là encore l'opposition entre pays développés et pays en voie de développement est le lieu central de l'affrontement. Pourquoi ?

Depuis la chimérique découverte du télégraphe électrique au USA vers 1830, le nombre d'utilisateurs radio et d'utilisation des ondes n'a cessé de croître. Pour mettre un peu d'ordre à la valse anarchique des liaisons radiophoniques, une instance internationale fut créée en 1865. En 1947, elle fut rattachée à l'ONU et prit le nom d'«Union Internationale des Télécommunications» (UIT). Ayant son siège à Genève, elle regroupe 154 pays et organise à intervalle de 20 ans les conférences administratives mondiales des télécommunications (CARM). Entre deux grandes conférences, ont lieu de multiples conférences spécialisées, la dernière en date porta sur les satellites. Mais la CARM a pour tâche de reprendre l'ensemble dans un code international.

### Le temps du monopole

La dernière grande conférence eut lieu en 1949 et ne révéla pas d'opposition majeure vu la situation internationale du moment et le faible développement des techniques radios.

Elle consacra deux grands principes de répartitions des ondes imposés alors par les USA :

- La «free flow of information». En d'autres termes le libéralisme le plus sauvage dans les émissions radiophoniques (libre flux de l'information).

domaine des émissions que du matériel.

Cependant deux données ont fondamentalement changé depuis 1949, et sont à l'origine de cette guerre des ondes engagée à Genève depuis la fin septembre :

- La quasi-totalité des pays en développement se sont libérés du colonialisme. Ils représentent à eux seuls la majorité en voix dans les instances internationales. Ainsi à Genève on estime qu'ils disposent de 100 voix sur 154. Les pays capitalistes devront prendre en compte cette donnée politique.

- D'autre part, les technologies ont fortement évolué. L'utilisation des micro-ondes se généralisent, les satellites de transmissions de données de toutes natures (TV, radio, téléphone, données informatiques...) amènent un bouleversement du partage classique des ondes, libérant certaines bandes comme les ondes courtes, et posant le problème du partage de certaines bandes de hautes fréquences.

### Le maquis des ondes courtes

L'actuelle conférence de Genève, la CARM 1979, connaît deux points très chauds. Les ondes courtes et les satellites.

Les ondes courtes (cf encart) ne furent pas attribuées à la CARM de

problème est celui des émetteurs les plus puissants qui agissent comme de véritables autoroutes brouillant les autres émissions. Les exemples de la Voix de l'Amérique ou de Radio Moscou ont souvent été dénoncés.

Les pays en développement aimeraient que ces bandes d'ondes courtes leur soient réservées vu le matériel peu sophistiqué nécessaire. De l'autre côté, en dehors des «pirates», certains pays comme la France, voudraient que les ondes courtes soient réservées aux services mobiles.

Cette contradiction aiguë trouve toute sa concrétisation dans la proposition de l'Algérie demandant que 70% des ondes courtes soient réservées aux pays en développement.

Si les pays en voie de développement n'obtenaient pas satisfactions, cela nécessiterait qu'ils s'équipent en matériel plus sophistiqué, dont ils ne disposent pas présentement.

### 60 satellites possibles

Deuxième pierre d'achoppement : les satellites et l'orbite géostationnaire. Rappelons à cet égard que l'orbite géostationnaire est située à 3600 km dans l'espace et qu'un satellite placé à cette distance sur l'équateur présente la caractéristique d'être fixe - donc de couvrir en permanence un espace de la terre. Finies les zones d'ombre, où par intermittence un satellite perdait contact avec la station terrestre utilisatrice. Toutefois, deux problèmes surgissent :

- La bande de l'équateur n'est pas infinie, seuls 60 points d'émission peuvent y prendre place.

- D'autre part, peu de pays de pays possèdent actuellement la technologie des satellites et de leur lanceurs. C'est un point fort des Américains et des Russes - bien que la Chine et les Européens aient désormais leur propre technologie spatiale - qui voudraient profiter de leur situation.

### A chacun une part équitable

Or les pays du Tiers-Monde ne l'entendent pas de cette oreille. Et s'ils ne peuvent pas encore accéder aux satellites dont les avantages sont immenses (forte capacité de transmission et vitesse), ils possèdent des experts en la matière capables de défendre à cette conférence l'avenir de l'indépendance de leur pays.

Déjà en 1977, un premier affrontement avait eu lieu à Genève lors d'une conférence spécialisée sur les satellites. Les pays en développement avaient alors fait admettre deux principes opposés en tout point au libéralisme sauvage. Les accords stipulaient :

- Tous les moyens techniques doivent être mis en œuvre pour éviter que les émissions de radio et de télévision ne débordent trop les frontières nationales. En clair, les Américains n'ont le droit de couvrir que leur région et rien d'autre.

- Attribution à l'avance des bandes de fréquences et des zones de

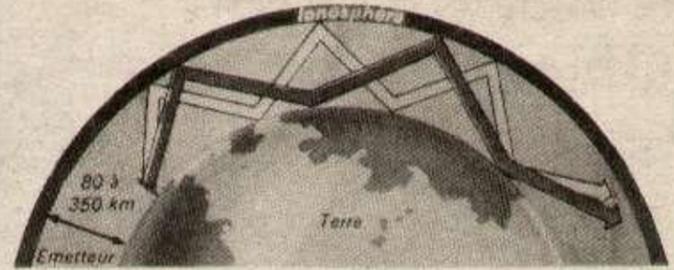
Le problème de la répartition de ces «routes des ondes» est double : par pays, car les frontières nationales n'en sont pas pour les radios. Chaque pays reçoit ainsi un «paquet» de bandes qu'il se répartit par la suite, en toute discrétion.

Deuxième opération, définir pour chaque type d'onde (courtes, moyennes, longues ou micro) un emploi particulier. Sur quelles chaînes de télévision vont-elles transmettre leurs émissions ? Quelle bande de fréquences sera réservée aux services mobile en tous genres (police, navigation, etc...) ?

Il faut savoir que pour le dernier choix, des caractéristiques propres aux ondes doivent être prises en compte. Les ondes ne suivent pas toutes le même chemin et ne nécessitent pas la même technologie comme les dessins ci-contre empruntés à Science et Vie l'expliquent parfaitement.



Ici, nous sommes dans le cas d'ondes longues et moyennes. Celles-ci ont tendance à suivre la courbure de la terre. Elles pourraient atteindre plusieurs milliers de kilomètres. Seulement leur portée est limitée par la taille des antennes. Pour une onde de 30KHZ, sa longueur est de 10km; l'antenne devrait alors mesurer 5km !



Il s'agit ici du cheminement des ondes courtes (3 à 30MHZ). On voit que l'ionosphère joue comme un miroir réfléchissant. Cependant ce miroir n'est pas parfait et des problèmes de captages se posent



A partir des très hautes fréquences (supérieur à 30MHZ), on peut utiliser les ondes sous forme de faisceaux qui se propagent à vue. D'où le nom d'autoroute des ondes donné aux faisceaux hertziens. Les relais sont espacés en moyenne de 40 à 50km. Les faisceaux hertziens à micro-ondes ont une très grande fréquence leur permettant de transporter une quantité colossale de messages : conversations téléphoniques, canaux de TV, radios...

### QU'EST-CE-QU'UNE ONDE

Qu'est-ce qu'une onde ? A vrai dire personne ne peut exactement répondre à la question. Par contre, on en connaît assez bien le mécanisme de diffusion. L'exemple souvent utilisé est celui de la pierre qui tombe dans l'eau provoquant une perturbation qui se propage autour d'un point d'impact. La lumière, elle, comme les ondes radios, évolue dans l'espace sans aucun support matériel. Dans l'exemple de la pierre dans l'eau, la propagation de l'onde s'observe par de multiples cercles concentriques qui s'élargissent autour du point d'impact. Dans le cas des ondes radios, cette propagation est invisible. Ce sont alors les champs électriques et magnétiques qui sont affectés.

Les ondes sont définies par deux grandeurs permettant de les identifier : la longueur d'onde, distance entre deux cercles concentriques qui varie en raison inverse de la fréquence (nombre d'impulsions par seconde), son amplitude, la hauteur du cercle. Il faut savoir que la vitesse des ondes est comparable à celle de la lumière soit 300 000 km/s contre 1 192 km/h environ pour une onde sonore.

Ces différentes caractéristiques permettent de comprendre la multiplicité d'ondes variées, selon que l'amplitude ou la fréquence diffère. Par exemple, on dit que plus la fréquence est élevée, plus la liaison radio permet le transport d'un signal complexe. Cette fréquence est mesurée en hertz. Les bandes de fréquence connues jusqu'à ce jour évoluent entre 30 khz (T) (le télégraphe, signaux très simples) et 300 ghz (les satellites de diffusion).

(T) khz signifie : 1 000hz ; mhz : 1 000 khz et ghz : 1 000 mhz.

- Et puis la règle du «premier arrivé, premier servi» qui permettait aux pays technologiquement avancés d'occuper les fréquences inaccessibles aux autres. Ce qui aboutit aujourd'hui à la situation où les pays industrialisés disposent de 90% du spectre radioélectrique alors qu'ils ne représentent que 10% de la population mondiale.

L'intérêt de ce «libéralisme sauvage» était évident : consacrer la puissance des pays technologiquement avancés et réduire les pays en développement à un état de dépendance extrême tant dans le

1959. A l'époque, nul ne savait qu'elle présentait l'immense avantage de pouvoir atteindre de très longues portées par réflexion sur l'ionosphère qui se conduit comme un miroir parfait. Aussi furent-elles abandonnées aux radio-amateurs... qui peu de temps après démontrèrent leur longue portée. Cette caractéristique, liée au fait que leur utilisation nécessite un matériel très léger, a conduit à l'encombrement actuel que nous constatons le soir sur notre poste de radio où il est difficile de capter correctement plus de trois ou quatre émetteurs. En plus de cet encombrement, l'autre

rayonnement aux différents pays même si dans l'état actuel de leur développement, ils ne peuvent s'en servir.

Cette conférence de Genève verra donc la consécration de ces nouveaux principes et rien ne laisse présager que les pays du Tiers-Monde seront divisés.

D'autant que dans ce domaine, ils auront eu en partie le soutien de certains pays européens. En opposition certaine au USA et à l'URSS du fait qu'ils détiennent désormais

la technologie des satellites (Giscard et Schmidt ont décidé récemment d'accélérer le programme franco-allemand), ils ne manqueront pas d'apporter leur soutien aux pays du Tiers-Monde. Même si, derrière les fagots, ils espèrent bien profiter de cette position en devenant les fournisseurs en satellites et en lanceurs des pays en développement. D'ici là, la guerre des ondes de l'an 2 000 (prochaine conférence prévue) nous réservera certainement d'autres surprises !

# NOUVEAUX COMBATS AU KURDISTAN IRANIEN

Les combats qui ont repris au Kurdistan depuis quelques jours semblent prendre de l'ampleur. Plusieurs dizaines de « gardiens de la révolution » auraient été tués au cours d'une ambuscade tendue par des « peshmergas », guerilleros kurdes.

Tandis que le PDKI (Parti Démocratique du Kurdistan Iranien), vient de déclarer par la bouche de son secrétaire général qu'il disposait d'un stock d'armes « suffisant pour mener une guérilla pendant 5 ans », les responsables de l'armée ont mis en garde la population contre toute coopération avec les éléments de cette organisation affirmant même que toute passivité vis-à-vis d'elle serait considérée comme un signe de complicité.

Quelques semaines après les graves affrontements de l'été, le problème kurde se pose ainsi toujours avec beaucoup d'acuité.

Alors que le peuple kurde avait vu, en Iran, ses revendications autonomistes étouffées et violem-

ment réprimées par la dictature du Shah, il s'est trouvé confronté après la chute de celle-ci, à une fin de non-recevoir de la part du nouveau régime.

Celui-ci n'a pas jusqu'ici voulu prendre en considération les revendications kurdes correspondant à d'historiques aspirations populaires qui restent ignorées par le projet de constitution, actuellement en discussion. Cette attitude a beaucoup pesé dans la dégradation de la situation qui a abouti à la situation de l'été marquée par de graves affrontements, le gouvernement iranien n'envisageant d'autre issue que la répression.

Cette politique prête aussi le flanc aux ingérences étrangères qui menacent l'indépendance de l'Iran. Ces ingérences sont notamment celles des superpuissances qui tentent d'exploiter le problème kurde à leur profit en prétendant « aider » le mouvement kurde et qui menacent de remettre en cause les efforts accomplis par l'Iran depuis la fin de la

dynastie Pahlévi, en février, pour développer une politique indépendante. Tandis que certains groupes dirigés par d'anciens officiers du Shah, ou d'anciens membres de la SAVAK qui ont maintenu des liens importants avec l'impérialisme US et la CIA ont tenté depuis de fomenter des troubles au Kurdistan iranien, la direction de certaines organisations, telle que le PDKI semble entretenir actuellement des liens étroits avec l'URSS qui vise à supplanter dans la région l'impérialisme US dont les positions ont été fortement remises en cause en Iran.

Les menaces de subversion étrangère au Kurdistan ne datent pas d'aujourd'hui. Du fait de la position d'intérêt stratégique de la zone où vit le peuple kurde, réparti notamment entre l'Iran, l'Irak, la Turquie, le mouvement kurde a été très souvent confronté dans le passé aux tentatives de mainmise et d'utilisation de la part des Etats-Unis et de l'URSS, et de leurs services se-

crets. Ce phénomène tend inévitablement à se prolonger et à redoubler du fait même de l'aggravation de la rivalité entre superpuissances. C'est l'intégrité même de l'Iran qui peut être remise en cause si ne sont pas prises en compte les justes aspirations du peuple au Kurdistan iranien, qui n'a jamais cessé de les faire valoir.

GdP-H.R.  
F.R.

## ● Après l'opération de Smara Le Front Polisario dresse le bilan des pertes marocaines

La bataille de Smara déclenchée le 6 octobre dernier a coûté très cher aux troupes marocaines, c'est ce que souligne un communiqué du ministère de la Défense de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Les pertes infligées par le Front Polisario à l'armée marocaine s'élevaient à 1269 morts et 65 prisonniers. Une quantité impressionnante d'armes ont été soit détruites (parmi elles 2 chasseurs et 3 hélicoptères), soit récupérées par l'Armée de Libération Populaire Sahraouie. Plusieurs dizaines de canons et de mortiers, une vingtaine de chars environ ont été rendus inutilisables par les combattants sahraouis qui se sont emparés de 250 armes légères et d'une vingtaine de véhicules. Tout en développant son offensive militaire, le Front Polisario a indiqué mardi à Alger qu'il n'abandonnait pas ses offres de pourparlers avec le Maroc.

معاً  
تجمعوا في باريس  
قادمون من المنفى  
ومن فلسطين المحتلة  
اطفال  
فلسطينيون  
يلتقون

**ENSEMBLE  
REUNIS A PARIS  
VENUS DE L'EXIL ET  
DE PALESTINE OCCUPEE  
DES ENFANTS  
PALESTINIENS  
SE RENCONTRENT**

الأحد 14 أكتوبر الساعة 14h  
DIMANCHE 14 OCTOBRE  
MUTUALITE 14H  
RUE SAINT VICTOR, PARIS 5<sup>e</sup> METRO MAUBERT  
في قاعة الميوليتية

L'Association Médicale Franco-Palestinienne et le Croissant Rouge Palestinien organisent un rassemblement

Dimanche 14 octobre à partir de 14 h  
salle de la Mutualité, rue Saint-Victor  
Paris 5<sup>e</sup>

avec la participation d'enfants palestiniens venus du Liban et de Cisjordanie, et des chanteurs : Djamel Allam, Carlos Andreu, Claude Antonini, Pierre Dieghi, Hedi Guella, Colette Magny avec Anne-Marie Sijal et Joëlle Léandre, Catherine Ribero.  
AMFP - 14, rue de Nanteuil - 75 015 PARIS

## TUNISIE

# LA REPRESSION CONTINUE MALGRE LES PROMESSES DU POUVOIR

La date du 10 octobre, n'a pas été choisie au hasard par le « Collectif Tunisien du 26 janvier » pour convoquer une conférence de presse ayant pour but de faire le point sur la situation des syndicalistes et des militants politiques emprisonnés à la suite de la grève générale de 1978. En effet, il y a un an exactement, la Cour de Sécurité de l'Etat condamnait 30 membres de la direction de l'UGTT (Union Générale des Travailleurs Tunisiens) à de lourdes peines de prison. Depuis, la situation ne s'est guère améliorée malgré les promesses de libéralisation annoncées à l'occasion du congrès du Parti Socialiste Destourien (au pouvoir), en septembre dernier. Seul fait marquant de cette « ouverture » annoncée à grand fracas : la libération du secrétaire-général de l'UGTT, Habib Achour et de 7 militants politiques, survenue le 3 août dernier. Mais peut-on parler d'ouverture lorsqu'on sait que 13 syndicalistes de la direction de l'UGTT restent en prison et que les prisons tunisien-

nes renferment au total 120 prisonniers politiques ? Encore faut-il ajouter, que la libération d'Habib Achour est susceptible de se transformer en assignation à résidence. Celui-ci ne peut se déplacer - y compris lors de visites médicales - sans être accompagné par un policier, tandis que l'ensemble des syndicalistes libérés se voient refuser tout emploi. Malgré la répression brutale (tortures) et celle moins visible, par exemple des rafles de jeunes à la sortie des cinémas pour les conduire de force dans des camps de travail, la classe ouvrière tunisienne rejette les consignes de modération de la direction fantôme de l'UGTT, mise en place par le pouvoir, après l'arrestation des dirigeants légitimés en janvier 1978. Pendant le seul premier trimestre de l'année, on dénombre pas moins de 39 grèves, ce qui témoigne de la grande combativité des travailleurs tunisiens, lorsqu'on connaît la répression, l'encadrement et la surveillance policière qui règnent dans les usines.

Grèves axées principalement sur la défense de l'emploi comme à la société « El Faouanis » (fabrication d'ampoules) où 17 ouvriers sont actuellement menacés de perdre leur emploi et à la société de textile Grandsalia-La Marsa où après 9 jours de grève, au mois d'août dernier, les travailleurs ont obtenu la réintégration de 4 de leurs camarades, et ont fait respecter la législation du travail, violée par un patron français aux méthodes coloniales. Tout en soulignant que la libération d'Habib Achour et de plusieurs de ses camarades n'est pas le fait de la bienveillance de Bourguiba, mais bien une conséquence de la solidarité internationale et des pressions intérieures, le « Comité Tunisien du 26 janvier » a insisté sur la nécessité de ne pas relâcher le soutien à la résistance syndicale, l'arnistie inconditionnelle de tous les syndicalistes et les prisonniers politiques restant l'objectif à atteindre.

H.R.-Q.D.P.  
F.R.

## GREVE DE LA FAIM DE PLUS DE 5 000 PRISONNIERS PALESTINIENS

S'exprimant à la tribune de l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe le mercredi 10 octobre, Moshe Dayan, ministre des Affaires étrangères israélien, a déclaré : « Il est exclu qu'Israël négocie avec l'OLP. Il est exclu qu'un état palestinien soit créé en Cisjordanie et à Gaza. Il n'est pas question d'autodétermination, mais d'autonomie dans les territoires occupés ». Moshe Dayan a ajouté, que l'autonomie ne signifie pas interdiction pour les Israéliens de créer

de nouvelles colonies dans ces territoires, « et nous en créerons » a-t-il affirmé. Déclaration qui a au moins le mérite de la clarté. Par ailleurs, lundi dernier un nouveau parti d'extrême droite créé en Israël, Tehia, (« renaissance »), s'oppose à toute restitution de territoires aux pays arabes. Pendant ce temps, la résistance du peuple palestinien, soumis à l'oppression sioniste se développe. Lundi dernier, plus de cinq mille palestiniens détenus

en Cisjordanie, et dans la bande de Gaza ont entamé une grève de la faim illimitée afin de protester contre les brutalités que leur fait subir l'Etat d'Israël. De leur côté, les organisations et syndicats palestiniens viennent de solliciter l'intervention de Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, pour la libération des « Palestiniens détenus illégalement dans les prisons israéliennes ».

H.R.-Q.D.P.  
H.B.

Une vague de hausses de prix au début de l'été, des rumeurs alarmistes sur de nouvelles augmentations possibles ont placé au premier plan la question du prix de la vie en URSS. Est-elle aussi peu chère que le fanfaronnent à chaque occasion les autorités soviétiques ? Y-a-t-il aussi en URSS des phénomènes d'inflation semblables à ceux que nous subissons dans les pays capitalistes de l'Ouest ?

# Inflation en Union Soviétique ?

Par Joëlle FECLAZ

Des prix ont effectivement augmenté en Union Soviétique à plusieurs reprises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1977 (voir tableau). Quand N.T. Glouchkov, président du Comité d'Etat des prix, a présenté les dernières augmentations de juillet 1979, il les a justifiées par une croissance de la demande plus forte que celle de la production, sauf pour les meubles de fabrication soviétique : (l'augmentation étant due à une «amélioration de la qualité» et une «hausse substantielle du coût des exploitations forestières»). La presse soviétique dans son ensemble a cherché à minimiser la portée de ces augmentations : il s'agissait d'un «réajustement» administratif sans conséquence pour le niveau de vie. Parallèlement, l'accent était mis sur la stabilité des prix depuis 10 ans et l'augmentation du revenu moyen des Soviétiques.

Ce n'est pas vrai. Si les hausses n'affectent pas les produits de première nécessité, elles ne touchent pas que les produits de luxe comme jusque-là : dans un pays aussi grand que l'URSS, se déplacer en avion n'est pas forcément un luxe, s'habiller, se meubler, boire un café, manger du chocolat sont des besoins eux aussi courants.

D'ailleurs, les démentis et les assurances officiels n'arrivent pas à faire taire des rumeurs persistantes sur de nouvelles vagues de hausses, notamment des produits de base, sur une réforme monétaire, voire même sur la mise en circulation de coupons spéciaux au moment des Jeux Olympiques.

Cette inflation-là, bien connue des travailleurs des pays capitalistes de l'Ouest, s'ajouterait-elle à l'inflation spécifique subie par les travailleurs soviétiques, et qui s'appelle pénurie ?

## PRIX BAS MAIS RAYONS VIDES

En URSS, l'inflation ne se mesure pas actuellement principalement à l'augmentation officielle des prix, mais à l'augmentation des queues. Officiellement, les prix des produits de première nécessité sont d'une

### Lu dans la presse soviétique

En octobre 1978, le quotidien La vie agricole raconte les tribulations d'un habitant de la région de Krasnodar, Pavel Limarev, à la recherche d'une brosse à dents : «Il n'y en a pas. Mais nous avons de la pâte dentifrice et des étuis de toutes les couleurs et de toutes les tailles. (...) Après avoir encore refusé d'acheter un écouvillon, cette brosse à manche qui sert au nettoyage des fusils, il s'adressa au ministère de l'industrie légère qui répondit que les objectifs du plan pour la production de brosses à dents avaient été dépassés. Un jour ou l'autre, il y aura donc des brosses à dents dans le village de Pavel». Et La vie agricole de donner ce conseil à Pavel : «Achetez tout de suite l'étui. On ne sait pas si, lorsqu'il y aura des brosses à dents, les étuis, eux, n'auront pas disparu».



Le marché kolkhozien de Moscou, les prix y sont beaucoup plus élevés que dans les magasins d'Etat.

# VIE CHERE ET PENURIE

## Prix de quelques denrées alimentaires

	Magasins d'Etat	Marché libre	Magasins à devises
Pommes de terre (kg)	0,10	0,25-0,30	0,10
Oignons (kg)	0,50	2,50	0,30
Tomates (kg)	2,20	3,00	1,00
Pommes (kg)	0,80-1,20	1,00-1,20	0,28-0,52
Bœuf (kg) -filet	2,80		3,65
-ordinaire (avec os)	2,00	5,00	1,80
Veau (avec os) (kg)			2,76
Porc (avec os) (kg)	1,90	3,50-5,00	1,52
Beurre (kg)	3,50		1,58
Oeufs (10 unités)	0,90		0,85
Farine (kg)	0,88		0,28
Sucre (500 gr.)	0,52		0,23

(Prix relevés à Léningrad en novembre 1977 en roubles-kopecks)

stupéfiante stabilité pour un travailleur d'un pays capitaliste occidental. Le prix du pain n'a pas bougé depuis 1940, le prix d'une place dans le métro est le même qu'en 1935, celui du gaz et de l'électricité date de 1949, les loyers représentent 3% du budget moyen d'une famille depuis 50 ans. C'est sur cette stabilité que le PCF et le PCUS s'appuient, entre autres, pour démontrer la supériorité du régime soviétique sur les régimes capitalistes.

Mais les mérites de cette stabilité n'existent que dans les discours de propagande. Dans la réalité, les prix bas des produits des magasins d'Etat existent certes, mais pour des produits qui, eux, n'existent pas, ou bien sont d'une qualité à défier tous les records de médiocrité.

Il est habituel que, durant la plus grande partie de l'hiver, le seul légume disponible soit le chou. Si par hasard, une livraison de fruits comme des oran-

ges, ou d'un quelconque légume est annoncée, des queues se forment instantanément, devant les magasins : on fait la queue d'abord, on se renseigne ensuite sur le produit mis en vente.

Si des transformations notables se sont produites dans l'alimentation des Soviétiques ; si, dans les statistiques, le salaire moyen a régulièrement augmenté, le travailleur soviétique trouve encore la moitié de ses calories dans le pain et les pommes de terre.

### DES POMMES DE TERRE A 26 F LE KILO

Certes, les Soviétiques peuvent se nourrir, même en cas de pénurie, mais il leur faut se rendre sur les marchés libres, ces marchés où les paysans viennent vendre le produit de leur lopin individuel. La variété est plus grande, la qualité supérieure, mais les prix deux à trois fois plus élevés. Ils fournissent 64%

de la production totale de pommes de terre, 45% des œufs, 40% des légumes, 31% de la viande, 33% du lait, plus d'un tiers de l'approvisionnement de la population. Les prix, là, augmentent de 10 à 15% par an, et les hausses sont directement proportionnelles à l'importance de la pénurie.

Ainsi, au printemps dernier (alors que la récolte de 1978 avait battu tous les records), dans certaines villes, les autorités installaient une sorte de rationnement pour le beurre, la viande et les volailles dans les magasins d'Etat ; dans d'autres villes, il fallait justifier son domicile pour pouvoir acheter dans les magasins d'Etat de quartier. A cette période, sur le marché libre de Moscou, le kilo de fraises, cerises et tomates valait 6 à 8 roubles (40 à 52 F), le poireau 1 à 2 roubles pièce (10 à 13 F), les pommes de terre 4 roubles le kilo (26 F).

Pour les autres biens de consommation courante, la règle est la même. Quand l'abondance il y a, c'est la qualité médiocre et des prix, somme toute, élevés. Le témoignage de l'ouvrier dissident Anatoli Martchenko sur les conditions de vie dans un bourg sibérien est à cet égard éloquent. Son salaire de 160 roubles (1056f) est le salaire moyen en URSS aujourd'hui. La presse officielle soviétique, elle-même, regorgeait d'anecdotes fin 1978 sur les exploits représentés par l'achat d'une bobine ou d'une brosse à dents.

## Les hausses des prix officielles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1977

- Transports aériens ..... 20% (en moyenne)
- Taxis ..... 100%
- Soieries ..... 40%
- Vaisselle et livres d'art ..... 80%
- Confection ..... 15%
- Bijoux en or et en argent ..... 110%
- Tapis ..... 110%
- Voitures de tourisme ..... 18% (en moyenne. Jusqu'à 50% pour les modèles les plus recherchés)
- Restaurants : 50% le soir
- Chocolat ..... 30%
- Essence ..... 100%
- Café ..... 300%
- Meubles importés, 30% soviétiques ..... 10%

## RAPPORT QUALITE/PRIX POUR LES PRIVILEGES DU REGIME

Les produits de bonne qualité existent, mais au marché noir, à des prix prohibitifs. Le marché noir est devenu une institution parallèle. Y vend un peu tout le monde, de la ménagère qui a découvert un stock inespéré de produits introuvables tels que des collants ou des pots de moutarde dans une boutique éloignée, au voyageur qui rapporte des républiques du Sud un sac de fruits ou de légumes. On y voit aussi des «professionnels». Ceux-ci y vendent des produits purement et simplement détournés du circuit officiel, avec la complicité des directeurs d'usines et des présidents de kolkhozes.

Les produits de bonne qualité, on les trouve aussi dans les magasins à devises, et les magasins «spéciaux». N'ont accès aux premiers que les Soviétiques détenteurs légalement de devises étrangères, et aux seconds, les privilégiés du régime, c'est-à-dire les mêmes personnes : les dirigeants du parti et de l'appareil d'Etat, les dirigeants d'entreprises, les intellectuels de notoriété, au comportement «irréprochable». Ils peuvent acheter des produits introuvables (caviar, vins fins, fourrures, matériel audio-visuel d'importation etc...). Ils peuvent acheter aussi des produits courants de bonne qualité et à des prix très nettement inférieurs à ceux des magasins d'Etat et du marché libre. En Union Soviétique, comme dans tout pays capitaliste, il y a deux poids, deux mesures.

### Témoignage de l'ouvrier A. Martchenko

«Une famille peut-elle vivre sur 160 roubles par mois ? Avec une pareille somme on peut acheter : un costume et demi de qualité convenable ; ou un tiers d'un téléviseur noir et blanc ; ou un billet d'avion de Tchouva à Moscou aller et retour ; ou deux roues d'une petite voiture «Moskvitch» de faible cylindrée ; ou trois à cinq manteaux d'enfants.

Le kilo de viande dans le magasin coûte 2 roubles ; le kilo de fruits secs pour la compote 1 rouble 60 kopecks ; le lait 28 k. le litre ; les œufs de 90 k. à 1 r. 30 k. les dix ; le beurre 3 r. 60 k. Mais le plus souvent il n'y a rien du tout dans les magasins. Si on parvient à acheter quelque chose chez le particulier, il faut payer presque deux fois plus ; le kilo de porc revient à 4 r., le lait à 40 k. le litre».

Tchouva - 1<sup>er</sup> décembre 1977

# ZIMBABWE : LES EXIGENCES INADMISSIBLES DES BRITANNIQUES A LA CONFERENCE DE LONDRES

Par Jean-Pierre CHAMPAGNY

En ce qui concerne la représentation des blancs, les racistes exigent un nombre de sièges fixe au Parlement pour les blancs, avec une minorité de blocage permettant à ces députés de repousser les lois qui ne leur conviennent pas. La position de principe du Front Patriotique est de refuser cette représentation à base raciste donnant des privilèges aux colons. Cependant, le Front a fait une concession à ce sujet à la Conférence de Londres.

## Pour une société non-raciste

C'est ce qu'a expliqué Robert Mugabe, dirigeant de la ZANU au cours de sa conférence à Bruxelles : « Nous avons tiré la leçon du racisme. Cela ne vaut rien. Nous voulons renverser le processus, non pas jusqu'au point où nous deviendrons les oppresseurs des blancs parce que nous sommes une majorité de Noirs, mais de façon à créer l'égalité et à créer une société non raciste. Nous ne voulons pas que des critères racistes soient inscrits dans la Constitution. La Grande-Bretagne a dit : oui, bien sûr, votre position semble saine, logique ; ce sont des principes et une philosophie valables mais ce n'est sûrement pas de la bonne psychologie. Une bonne psychologie requiert que l'on fasse appel aux sentiments des blancs et qu'on leur accorde une représentation sur base raciale.

Aussi, sous la pression, et parce que nous voulons éviter une rupture des négociations, nous avons dit : D'accord, garder vos 20% de sièges pour les blancs à condition qu'ils ne bloquent pas le processus législatif. Tout en faisant cette importante concession, le Front a réclamé les moyens de pouvoir re-

mettre en cause cette partie de la constitution.

## Ne pas couper la négociation en tranche

Du point de vue de l'ordre du jour de la négociation, alors que les Britanniques voulaient couper en tranches la négociation, avec d'abord des discussions sur la Constitution devant aboutir à un accord, puis des discussions sur la période de transition, et l'organisation des élections, le Front Patriotique a souligné qu'on ne pouvait parvenir qu'à un accord global sur les deux questions à la fois. Le Front ne pouvait accepter dans l'abstrait une constitution sans savoir qui garantit l'ordre dans le pays pendant la période intérimaire, qui organise les élections.

## Le droit à la terre

Enfin, le ministre britannique Carrington a voulu imposer au Front de garantir les colons contre toute expropriation pendant

dix ans. C'est encore une fois au nom des « droits de la minorité », particulièrement ses droits de propriété que l'impérialisme britannique a avancé ces prétentions. Elles sont d'autant plus exorbitantes que, en fonction des lois de Salisbury, 152.000 km<sup>2</sup> (les terres les plus riches) sont attribués à 250.000 colons blancs, contre 161.000 à la population africaine (représentant probablement plus de 6 millions).

C'est le même type de « partage » que celui qui est pratiqué en Afrique du Sud : la moitié (en superficie) des terres — les plus riches — pour une minorité de colons, l'autre moitié pour les paysans africains. Les propriétés des blancs sont le plus souvent des grandes plantations, que les colons commencent à abandonner dans les zones contrôlées par la guérilla. En ce qui concerne la ZANU, sa position est claire : expropriation immédiate et sans indemnisation des terres volées par les colons aux ancêtres. En effet, ce système de propriété discriminatoire est inadmissible : il constitue une des bases du régime raciste de Rhodésie.



Des armes de la Zanu saisies par l'armée rhodésienne après le raid au Mozambique.

## La vie dans les zones libérées

Grâce aux milices populaires, la population a pris en main directement la sécurité de la zone libérée. En faisant des patrouilles, les miliciens contrôlent le mouvement des personnes. Personne ne peut entrer ou sortir d'une zone sans l'autorisation du pouvoir populaire. On peut ainsi réduire les possibilités d'infiltration des agents du régime : c'est ainsi que la plupart des envoyés de Muzorewa qui, en 1978 venaient appeler les paysans à se rallier au règlement interne, ont été arrêtés.

## La santé et l'éducation

Dans les régions qu'il administre, le mouvement de libération parvient maintenant à répondre aux besoins des masses dans le domaine de la santé. C'est d'autant plus nécessaire que les structures sanitaires du régime de Salisbury ont disparu et que les racistes empêchent même l'envoi de médicaments dans les zones libérées. Les médecins de l'armée de libération installent des dispensaires, des centres de santé. Ils donnent des consultations la nuit dans les zones semi-libérées. Du point de vue de l'hygiène et de la prévention, ils fournissent une éducation supérieure à celle que pouvait donner le système colonial.

Les forces de libération ont également pris en main la relève dans le domaine de l'éducation. Elles s'efforcent déjà de définir des méthodes et des programmes qui diffèrent radicalement du contenu de l'enseignement colonial.

## Coopératives pour les paysans

Les paysans sont incités à s'organiser pour contrôler leur production au sein de coopératives agricoles et de coopératives d'élevage. Ils peuvent ainsi alimenter le front. Mais le mouvement de libération organise aussi les échanges commerciaux entre les villages de manière à éviter que les produits passent par le marché urbain qui est contrôlé par l'ennemi. On encourage aussi la formation de coopératives commerciales.

Dans certains cas, le petit commerçant poursuit son activité. Mais il a des comptes à rendre à la collectivité. Il ne doit pas spéculer, ni demander des prix exorbitants. En cas de plainte, la commission locale de l'approvisionnement va trouver le commerçant pour l'obliger à baisser ses prix. Le mouvement de libération peut aussi demander aux coopératives et aux commerçants de constituer des stocks quand une période de difficultés ou d'isolement est prévue.

Ainsi le mouvement de libération du Zimbabwe prend soin d'organiser la vie des masses, de résoudre leurs problèmes, de mettre en place le pouvoir populaire. Ce pouvoir que les impérialistes refusent au Front, cette démocratie dont ils refusent l'accès aux Noirs, se construit dès maintenant, jour après jour dans les vastes campagnes du Zimbabwe, que les hélicoptères du régime raciste, battu au sol, tentent encore vainement de quadriller.

*Les négociations de la Conférence de Londres acheminent principalement sur trois points : la représentation des blancs, le caractère global de la négociation, la question de la propriété des colons.*

## L'armée de libération de la ZANU : Vers la guerre du peuple

C'est en 1964, donc avant la « déclaration unilatérale d'indépendance » de Smith que sont apparus les premiers actes de résistance armée : un groupe clandestin, le « commando crocodile » effectue plusieurs sabotages. En 1965, au moment de l'instauration du régime raciste, plusieurs soulèvements populaires se produisent, accompagnés de nouvelles actions de commandos.

En 1966, c'est le premier affrontement des forces de libération avec l'armée raciste : la bataille de Sinoia. C'est après 1966 que la ZANU, suspendant les opérations militaires, entreprend de se donner les moyens d'avoir une armée du peuple, de transformer la lutte armée en guerre populaire. La ZANU envoie des cadres recevoir une formation militaire à l'étranger, notamment en Chine et dans plusieurs pays africains. En même temps, des milices de militants rentrent au pays, dans les campagnes et vont mener de 1966 à 1972 un travail patient et clandestin d'implantation et d'éducation politique, préparant des bases d'appui pour l'armée de la ZANU, la ZANLA.

Après cette longue phase de préparation politique, la ZANLA, l'armée populaire de la ZANU, relance de 1972 à 1974 une importante offensive militaire. C'est cette offensive qui va porter des coups décisifs au régime raciste et contraindre les Occidentaux à envisager de négocier, et à organiser la conférence de Genève de 1976.

## Consulter la population

Comment, aujourd'hui, l'armée populaire de la ZANU, la ZANLA, s'y prend-elle pour s'implanter dans une région et commencer des opérations militaires. Sa tactique est fondamentalement différente de celle de la ZAPU, l'organisation de N'Komo, implantée en Zambie, dans les camps de réfugiés, ne semble pas disposer de bases permanentes, de zones libérées dans les campagnes, même si elle a une influence dans le pays. De ce fait, les actions de la ZAPU restent principalement des opérations de commandos.

L'armée de la ZANU a pour principe de ne jamais commencer d'action armée dans une région sans avoir consulté la population, avoir reçu son accord et son soutien et l'avoir organisée. Quand ils commencent à s'implanter dans un vil-

lage, les combattants de la liberté font un travail clandestin, venant uniquement la nuit. Quand les conditions sont réunies, ils organisent un meeting pour proposer la libération du village et présenter les objectifs de la ZANLA.

## L'assemblée du village

Après s'être assuré du soutien des villageois, les combattants définissent avec eux les objectifs militaires à frapper. Sur la base d'une assemblée de villages, calquée sur les formes de pouvoir traditionnelles, ils organisent le pouvoir populaire. L'assemblée doit élire un responsable (originaire du village) qui doit rester en liaison constante avec le responsable (commissaire politique) de la ZANLA. L'assemblée du village désigne en son sein des commissions chargées de régler les problèmes de la vie des masses (approvisionnement, agriculture, santé). Sur proposition de la ZANLA, l'assemblée désigne un chef de la milice, c'est-à-dire des forces d'autodéfense du village, pourvue en général d'armes prises à l'ennemi, l'assemblée du village fonctionne également comme tribunal populaire.

## Les « insaisissables »

La ZANLA a créé une organisation originale assurant la liaison entre les combattants et la population. Il s'agit d'une organisation paramilitaire de jeunes (de 14 à 35 ans) : les *Mujiba* (insaisissables). Cette organisation, qui a connu un développement rapide est chargée de tâches très diverses : repérage, espionnage de l'armée raciste, mais aussi pose de mines et participation à des embuscades. Contrairement à la milice d'autodéfense qui est sous la responsabilité du village, les *Mujiba* dépendent directement de la ZANLA, dans laquelle ils peuvent s'engager par la suite.

En cas de représailles, l'armée de libération organise les paysans de la zone libérée, soit pour évacuer les villages, soit pour résister si le rapport de forces est favorable.

On considère aujourd'hui que les forces de libération interviennent sur 90% du territoire (c'est-à-dire les zones rurales). Les zones libérées et semi-libérées représentent 65% du territoire. C'est sur 30% de la superficie du pays que la ZANU et son armée ont construit une administration stable.

## A LIVRES OUVERTS

Vient  
de  
paraître

ON NE VOIT PAS DU TOUT  
LA MER  
par Christian Aymard  
aux éditions Du Seuil,  
109 pages.

La vie dans une cité populaire,  
l'univers de la pauvreté, de la  
marginalité, de la délinquance.  
L'auteur est professeur d'histo-  
re.

LA MER CONFISQUEE  
par Gilles Chouraqui  
aux éditions Du Seuil  
262 pages.

Un nouvel ordre océanique fa-  
vorable aux riches ? C'est ce que  
se demande l'auteur en constatant  
que les états étendent de plus  
en plus loin leurs frontières  
océaniques.

ET VOUS ETES DE GAUCHE  
par Denis Langlois  
aux éditions Galilée  
109 pages

Denis Langlois constate le  
«dcalage existant entre les opi-  
nions politiques de certaines per-  
sonnes et leur vie de tous les  
jours». Par l'auteur de «Guide du  
militant».

PEUPLES NOIRS  
PEUPLES AFRICAINS  
numéro 10  
directeur Mongo Beti

Au sommaire de la revue, en-  
tre autres : pour la République  
Sahraouie indépendante, contre  
Giscard et Hassan II.

MA MAISON  
A DEUX PORTES  
par Han Suyin  
éditions Stock  
538 pages

Dans ce volume, Han Suyin  
relate son retour en Chine en  
1956, le choc de la révolution sur  
elle et sur sa famille, tel qu'il a  
été vécu. Elle parle des Cent  
Fleurs, du Grand Bond et nous  
mène avec ce volume jusqu'à la  
veille de la révolution culturelle.

PLUIE ROUGE,  
LE PETIT MEDECIN  
AUX PIEDS NUS  
par Yang Xiao  
Roman traduit du chinois  
par Liang Paichin et  
Michelle Loi,  
préfacé par Han Suyin  
aux éditions Stock  
334 pages

«Ecrit avec conviction et force  
Pluie Rouge se lit facilement.  
C'est un livre vrai ; le portrait  
d'une commune parmi tant d'au-  
tres dans la Chine d'aujourd'hui.  
On y saisit l'esprit que Mao  
Zedong s'efforçait d'insuffler à  
son peuple : oser penser, agir,  
parler. Pluie Rouge ose, et parce  
qu'il ose, il représente l'avenir».  
l'extrait de la préface de Han  
Suyin.

MON PAYS MA PRISON  
par Raymonda Hawa-Tawil  
éditions du Seuil  
254 pages

Palestinienne, Raymonda  
Hawa-Tawil a écrit ce témoigna-  
ge, alors qu'elle était assignée à  
résidence par les autorités mili-  
taires israéliennes. Elle raconte  
sa lutte pour la libération de son  
peuple, pour l'émancipation de la  
femme arabe, contre la violence.

## «Ici les Indiens les appellent Yares, qui veut dire démons»

Dans l'interview qu'il a  
donnée au *Quotidien du  
Peuple*, la semaine dernière,  
Manuel Scorza, romancier  
péruvien, évoquait les traces  
laissées par le «traumatisme  
de la conquête espagnole».  
Avec la réédition de l'ouvrage  
de Bartolomé de Las Casas,  
on se rend compte de ce qu'a  
été ce génocide.

Las Casas, évêque espagnol, a  
vu la «conquista», conquête des  
terres d'Amérique, cet Eldorado  
pour l'Espagne du 16<sup>e</sup> siècle.  
D'observateur horrifié, il devient  
rapidement un militant actif de la  
«défense des indiens». Il dénon-  
ce les «actes iniques, tyranni-  
ques et condamnés par toute loi  
naturelle, divine et humaine, dé-  
testés et maudits... pour ne pas  
être coupable en (se) taisant».

Son livre est la description  
scrupuleuse du génocide des  
populations indigènes d'Améri-  
centrale et d'Amérique du Sud.  
Génocide qui commence dès que  
le premier conquérant pose le  
pied sur cette terre fertile et  
peuplée. Le résultat est encore  
sensible aujourd'hui : ces belles  
terres à maïs, irriguées et pro-  
ductives, sont devenues sèches  
et stériles, sous-peuplées et  
«sous-développées». La destruc-  
tion par les armes, les «mas-  
sacres cruels» des populations  
par les conquérants ou leurs  
«chiens féroces» dressés à cet  
effet ne sont pas la seule cause  
d'un pareil ravage : il y eut aussi  
toutes les maladies importées  
d'Europe, telle la tuberculose,  
qui décime encore les popula-  
tions indiennes des Andes au-  
jourd'hui. Il y eut aussi l'«enco-  
mienda», ce monstrueux esclava-  
ge qui décima, en quelques  
mois seulement, les survivants  
fragiles.

Le projet de Las Casas est  
d'adresser «au très haut et très

puissant seigneur le prince des  
Espagnes» cette «très brève re-  
lation de la destruction des in-  
diens», afin que celui-ci la stop-  
pe par la publication de lois adé-  
quates. Las Casas supplie le roi  
de ne plus donner de droit de  
conquête à des «tyrans». Ceci en  
1542 (voir la chronologie).

Malgré le caractère louable  
d'un tel projet, et le fait qu'il soit  
unique à son époque, on peut  
cependant noter que Las Casas  
est bien chargé d'illusions : les  
Etats ont besoin de ces conquê-  
tes et se livrent des batailles  
acharnées pour y parvenir les  
premiers. La conquête, même au  
16<sup>e</sup> siècle, ne se nourrit pas de  
projets charitables.

Quelques lois furent publiées,  
mais jamais appliquées : la «loi  
de Burgos» en 1512 ; les «Nue-  
vas Leyes» en 1542. La multi-  
plication de ces lois prouve d'ail-  
leurs leur non-application : la  
royauté n'avait pas les moyens  
coercitifs de les faire appliquer à  
des milliers de kilomètres. De  
toute façon, en 1542, il est déjà  
trop tard : la traite des noirs est  
commencée, qui remplace les  
populations indiennes exterminées.  
Et celle-là même, interdite  
au 18<sup>e</sup> siècle, se poursuivra clan-  
destinement jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle.

Cependant, c'est une initiative  
heureuse de F. Maspéro d'avoir  
republié un tel témoignage, le  
seul cri de justice que l'on con-  
naisse de cette période. F. Mas-  
péro a d'ailleurs précédemment  
sorti d'autres ouvrages similaires,  
en particulier *Les mémoires de  
Géronimo*, qui sont un même  
cri désespéré devant un génoci-  
de identique, en d'autres temps,  
en d'autres lieux, par un autre  
Etat conquérant.

Tous ces conquérants du  
«Nouveau Monde» ont laissé un  
souvenir «scandalisé, et plongé  
(la mémoire collective) dans le



Cruauté des Espagnols. Gravure de Th de Bry pour l'édition latine de  
Las Casas (1958)

dégoût et l'horreur de leur nom  
en raison des massacres qu'ils  
ont perpétrés».

Sophie RANNOUX

Bartolomé de Las Casas  
*Très brève relation de la des-  
truction des Indes\**  
F. Maspéro. Collection La Dé-  
couverte.  
1979 — 155 pages

Note :  
\* «Indes» ou «Nouveau Mon-  
de : Amérique

A la suite du premier voyage  
de C. Colomb, celui-ci croyant  
avoir abordé en Indes (dont il  
cherchait la «nouvelle route»), le  
territoire fut nommé «Indes» et  
sa population «indiens». Cette  
appellation est restée au cours de  
plusieurs siècles.

### EXTRAIT DU LIVRE DE LAS CASAS

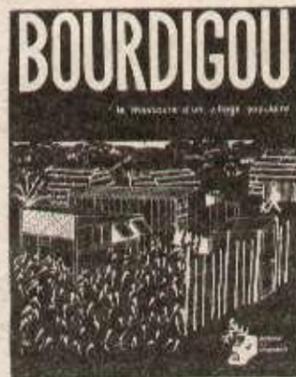
AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE M. F. MASPERO

*L'île de Cuba (...) est aujourd'hui presque entièrement dépeu-  
plée (d'indiens). L'île de San Juan et celle de la Jamaïque (...)  
sont toutes deux dévastées. Les îles Lucayes (...) sont plus de  
soixante avec celles que l'on appelait les îles des Géants et  
d'autres grandes et petites (...) Il y avait là plus de cinq cent mille  
âmes, il n'y a plus personne aujourd'hui (...) Plus de trente îles  
voisines (...) sont dépeuplées (...) Toutes ces îles représentent  
plus de deux mille lieues de terre entièrement dépeuplée et  
déserte (...)*

*Au cours de ces quarante ans (1492 - 1542), plus de douze  
millions d'âmes, hommes, femmes et enfants, sont morts injus-  
tement à cause de la tyrannie et des œuvres infernales des  
chrétiens. C'est un chiffre sûr et véridique. Et en réalité je crois,  
et je ne pense pas me tromper, qu'il y en a plus de quinze millions.*

*(Une étude récente montre qu'en moins d'un siècle au Mexique, la  
population indienne serait passée de plus de vingt millions à moins d'un  
million, alors que sur le même territoire, «la population ovine» importée  
d'Espagne suivait une courbe inversement proportionnelle !)*

### Des pailotes contre des requins



«Leur béton leurs néons et leurs  
télévisions  
leur été standardisé on n'en veut  
pas  
La place le soleil et quelques  
cabanons  
Bourdigou tu dois vivre et tu  
vivras».

(extrait de la chanson : Bour-  
digou tu dois vivre et tu vivras)  
Près de Perpignan, sur la côte  
catalane, il y a un coin que les  
promoteurs ont du mal à se  
mettre sous la dent, un coin de  
pailotes en roseaux, de cabanons  
en bois, un coin de liberté,  
un coin de vacances populaires :  
c'est le Bourdigou. C'était au  
début du siècle un village d'abris  
de pêcheurs. Depuis 1936 et les

congrés payés, des familles po-  
pulaires sont venues construire  
leur cabanon, en s'installant li-  
brement là où il y avait de la  
place, pour passer leurs vacan-  
ces. Quelques décennies plus  
tard, avec l'aménagement du li-  
toral, le béton bien se battre pour  
bouffer les plages, il boufferait  
même la mer s'il le pouvait, et  
les promoteurs de lorgner du  
côté de ce drôle de village, qu'ils  
auraient tôt fait de raser.

Créé en 1976, le Comité de  
Défense et d'Action du Bour-  
digou entend bien se battre pour  
préservé ce lieu de loisirs popu-  
laires. Et si les dernières pail-  
lotes ont été rasées en avril  
1979, il est significatif que le 1<sup>er</sup>  
mai, sous l'impulsion du Comité,  
la reconstruction se soit amorcée  
et qu'un cabanon ait été const-  
ruit dans la journée !

«Bourdigou, le massacre d'un  
village populaire», c'est un livre  
qui par des photos, des croquis,  
des témoignages, retrace l'histo-  
toire de ces pailotes et cabanons,  
de ces vacances de liberté  
à peu de frais.

On peut commander ce livre  
aux Editions du Chiendent  
66320 Marcevol

Michèle ROUX

### CHRONOLOGIE RAPIDE DE LA «CONQUISTA»

1474 : Début du règne des «rois très catholiques», Isabelle  
de Castille et Ferdinand d'Aragon.

1492 : Début de l'expansion coloniale de l'Espagne : les  
Arabes sont chassés de Grenade ; Christophe Colomb  
découvre l'Amérique.

1516 : Succession de Charles Quint au trône d'Espagne,  
maître de l'empire où «le soleil ne se couche jamais»  
(Espagne, Allemagne, Pays-Bas, Etats d'Italie, Amérique  
centre et sud).

1519 : Cortès, de triste renommée, entreprend la conquête  
du Mexique pour le trône d'Espagne.

1524 : Pizarre, personnage valant bien Cortès, entre chez  
les Incas.

1525 : Les banquiers allemands (les plus puissants du  
monde occidental) fondent une agence à Saint-Domingue.  
Jacob Fugger, premier banquier du «Saint Empire Romain  
Germanique», créancier de Charles Quint, reçoit du prince  
la concession de mines d'or et d'argent en Amérique.

152 : Les corsaires français entrent à Mexico. Les Etats  
occidentaux se livreront, au cours des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, une  
lutte féroce pour l'obtention du plus grand nombre de  
richesses coloniales.

1529 : Pizarre reçoit de l'Espagne le droit de conquérir  
l'Empire Inca.

1530 : Début de la traite des noirs, inaugurée par les  
Portugais, et reprise dans les décades suivantes par les  
Français, Anglais et Hollandais.

1545 : Ouverture des mines de Potosi, dans les Andes : les  
mines les plus productives de métaux précieux au 16<sup>e</sup>  
siècle, dans lesquelles les Indiens survivants seront dépor-  
tés, enfants compris. Ils y meurent en masse d'épuisement  
et sous les tortures, en quelques mois.

# Jugement des cadres responsables de la mort d'un ouvrier

## REVOLTANT !

### Entretien avec un militant CFDT de Bendix

DBA Bendix à Drancy : le 28 juillet 1976, un jeune ouvrier, M. Mezzi, y était tué, la tête écrasée par une presse de 600 tonnes, modifiée et bridée pour qu'il n'y ait pas de temps «mort», pour que la production sorte coûte que coûte. Cinq cadres, le directeur, son supérieur, le chef du personnel, l'ingénieur de sécurité et le chef d'atelier ont été in-

culpés. La CFDT s'était constituée partie civile. Après des justifications scandaleuses de ces messieurs (du type «ce n'est pas notre faute, c'est celle de l'ouvrier...»), le jugement était rendu le 9 octobre : relaxe, amende et sursis ! Révoltant ! Paul Rémillieux, militant de la CFDT de Bendix, nous a donné son point de vue sur ce procès.

Paul Rémillieux nous a tout d'abord indiqué que le procureur avait repris pratiquement comme réquisitoire «le document qu'avait remis la CFDT au titre de partie civile, et qui était en gros le contenu de la brochure intitulée «qui a tué Mohamed Mezzi et pour quoi est-il mort ?». Mais si le procureur s'est montré «dur» pour dénoncer la gravité des fautes commises, il a requis des peines bien faibles en regard du crime commis : deux peines de prison avec sursis pour le patron et son chef, une amende pour l'ingénieur de sécurité sortant, le chef d'atelier et le chef du personnel ont été relaxés

lieux. «Le voici : la loi prévoit, que quand quelqu'un dans l'exercice de sa profession commet un délit et utilise sa position professionnelle pour commettre ce délit, le Tribunal peut lui interdire pour une durée de 5 ans l'exercice de sa profession. Ce sont les exemples d'un boucher qui vend de la viande avariée, d'un notaire qui fait des détournements de fonds, etc... Il nous a semblé que c'était le cas typique où il fallait appliquer cette loi : un chef d'entreprise a commis une succession de fautes graves qui met en danger la sécurité de ses salariés. Mais, par un certain nombre de finasseries du Code, il se trouve que cette loi n'est pas applicable aux chefs d'entreprise !

«MALENTENDU»

Puis Paul Rémillieux

nous a fait part de sa surprise quand l'avocat de la CGT a demandé l'acquittement de tous les cadres ! Celle-ci s'est justifiée par la suite en invoquant un malentendu entre l'avocat et les militants... «Ce n'est peut-être pas dû au hasard» estime P. Rémillieux. «J'étais assez abasourdi». On s'en doute. «Elle a justifié sa position en parlant de ces cadres comme étant «des gens comme tout le monde». La veille, elle avait sorti un tract où on pouvait lire : «Les vrais coupables ne sont pas au banc des accusés» et la suite du texte indiquait que c'était le Grand Capital...

Les avocats des inculpés se sont contentés de désigner le patron et le défendeur de ce dernier, ce qui est logique pour ces gars-là, a dénoncé la CFDT pour avoir fait, entre autre, une campagne de presse. Il a de plus osé

accuser Mohamed Mezzi en le traitant de paresseux, d'un gars pas sérieux !

#### UN COUP DANS L'ESTOMAC

«Ce qu'on va faire, c'est afficher dans les ateliers le compte-rendu des audiences : afin de faire apparaître le contraste entre la peine infligée aux inculpés et d'autres verdicts, par exemple pour un poste de télé qu'un gars a voulu s'approprier, il se ramasse deux mois de prison... Ceci afin de montrer que pour des délits infiniment moins graves, des gars se ramassent un an de tôle...

Notre point de vue, c'est que ce jugement est un bel exemple de ce qu'est la justice !»

Pour les gars dans la boîte, ils s'attendaient à des peines plus fortes, cela leur a fait comme un coup dans l'estomac».

### Gravelines et Tricastin

## Dans quinze jours, les fissures seront toujours là !

Les deux centrales du Tricastin et de Gravelines ne devraient pas être mises en service avant une quinzaine de jours. Mais la question demeure : en deux semaines, en saura-t-on plus sur la gravité des fissures ? A quoi auront servi les deux comités d'hygiène et sécurité des sites concernés ? En quoi consistent les «essais» que la direction EDF s'est engagée à faire ?

Au début de l'affaire, les syndicats étaient unanimes pour dire que le délai nécessaire pour vérifier avec précision l'état du matériel serait forcément long, puisque c'est seulement vers la mi-novembre que le matériel permettant l'examen manuel des parties soudées des tubulaires devait être opérationnel.

Il semblerait que la tactique d'EDF soit de briser le front syndical sur la question. La fédération CGT semble d'ailleurs se replier, et estimer qu'en fin de compte, et contraire-

ment à ce qu'elle avait elle-même indiqué, «on peut faire dès maintenant des contrôles satisfaisants si on le veut». De son côté, la CFDT maintient son exigence des contrôles véritables sur la taille des fissures, leur évolution, et demande des essais «destructifs» sur les cuves encore en atelier, afin qu'on puisse évaluer l'étendue maximum des dégâts.

## ● Avortement contraception : samedi 13 octobre journée d'information et de débats à Bobigny

Le Collectif «avortement et contraception du 93» organise ce samedi, à la Bourse du Travail de Bobigny, une journée d'information et de débat, de 16 heures à minuit. Film, expositions, théâtre, garderie d'enfants et buffet sont prévus. Pour tout contact avec le collectif : Mouvement Français pour le Planning familial, 2 allée Hélène Boucher, Villepinte, Tél. 383 63 88

### Chantier nucléaire de St Maurice l'Exil

## Procès après la mort de deux ouvriers

Le 10 janvier 1978, deux jeunes ouvriers travaillant sur le site de la centrale nucléaire de Saint Maurice l'Exil, dans la Drôme, trouvaient la mort dans des conditions atroces : au cours d'essais sismiques, une des mines qu'ils étaient en train d'enfourer dans les forages explosait, à la suite d'une erreur

de commandement. La déflagration les projetait à une dizaine de mètres.

Le procès de 3 responsables, l'ingénieur opérateur, le géologue et le directeur général de la Compagnie de Géophysique, commençait cette semaine à Vienne. Cette compagnie avait signé avec EDF un contrat de mise à disposition de personnel et de matériel pour des travaux de maçonnerie. Les deux jeunes ouvriers avaient été embauchés à 22 F l'heure, sans connaître le travail qu'ils effectuaient, l'un d'eux remplaçant même un ingénieur qualifié. Pouvait-on leur faire manipuler des charges d'explosifs aussi dangereuses ? Etait-ce même légal, quand on sait que l'un des deux ouvriers était mineur ? Au fond du problème, une fois de plus, le «souci d'économie budgétaire», autrement dit le profit. L'affaire a été remise en délibéré au 6 novembre.

## COMMUNIQUES

### La Librairie Populaire de Paris

A l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de la République Populaire de Chine, la Librairie Populaire fait une réduction de 10% sur tous les ouvrages traitant de la Chine et sur les abonnements à tous les périodiques chinois. Pendant un mois, une table de présentation des principaux ouvrages sur la Chine sera mise à la disposition des clients.

Librairie populaire : 23 rue St Sauveur, Paris 75002, ouverte du mardi au samedi de 10 heures à 20 heures. Tél. 508 82 87



Han Suyin dédicacera son dernier livre «Ma maison à deux portes» à la librairie le Phénix : 72 bd de Sébastopol - 75 003 (M° Réaumur - Sébastopol), le samedi 13 octobre à partir de 11 h.

### Le N° 18 de Rebelles est paru



Passer vos commandes à : Rebelles, 57 rue Ordener, 75018 Paris

Abonnez-vous au Quotidien du Peuple

4mois .....	100 F	<input type="checkbox"/>
1 an .....	350 F	<input type="checkbox"/>
Soutien .....	600 F	<input type="checkbox"/>
.....	F	<input type="checkbox"/>

Nom (en capitale) .....

Prénom .....

Ville .....

Date .....

A renvoyer : BP 225 - 75 924 Paris cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte n° 668 J.

## le quotidien du peuple

- Directeur politique ..... Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières ..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints ..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique ..... Nicolas Duvalois
- Section internationale ..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales ..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction ..... Héliène Roussillon

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J  
CCPN° 23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

# NOUVELLES INITIATIVES DES TRAVAILLEURS ALSTHOM-BELFORT

Jeudi 11 octobre, a été une journée consacrée à l'action, une de plus pour les grévistes d'Alsthom-Belfort. Dès 9 heures du matin, aussitôt après le meeting d'information, à la porte principale de l'usine, 200 à 300 grévistes bloquaient le train Zurich-Paris (l'arbalète). Des pétards avaient fait ralentir le train d'avance, et l'immobilisation a duré environ une heure juste au niveau de la porte principale d'Alsthom. C'est donc la deuxième fois, que le trafic ferroviaire fait les frais de l'intransigeance patronale. L'action bien organisée est maintenant entrée dans les mœurs ici. A 14 heures, 150 à 200 travailleurs al-

liaient «occuper» le péage de l'autoroute Belfort-Mulhouse. Les voitures et les camions ne payaient pas le péage, mais versaient en général au moins l'équivalent à la collecte de solidarité. Cette intervention n'a duré qu'une heure, mais a été jugée très positive. Puis, le cortège est intervenu à la porte d'Euromarché, un petit moment sur le chemin du retour. Pendant ce temps, environ 150 personnes entouraient Monsieur le Député Porcu (PCF-Longwy) dont l'intervention, portant en bonne part sur «le PS» n'a pas semblé à tous très utile au renforcement de la lutte. Après l'autoroute et Euromarché, le cortège

des grévistes s'est rendu au poste frontière franco-suisse de Delle, ou pendant une petite heure la frontière a été ouverte et un carrefour bloqué, le tout accompagné d'une distribution de tracts. Vendredi, c'est l'opération ville-morte : à partir de 16 h 30, ce sera la manifestation CGT - CFDT - Fen, accompagnée d'une large manifestation de solidarité, puisque les commerçants de la ville fermeront leurs magasins à partir de 17 heures et que de nombreux travailleurs des boîtes de Belfort et des environs ont décidé de débrayer et de venir à la manifestation. Un Comité de soutien créé depuis

deux jours, regroupant CFDT - PS - PSU - LCR - OCT - Groupes Femmes, et Radio Ondes Rouges, y appelle aussi. Du côté du pouvoir, il semble que jusqu'à présent la négociation soit préférée à la force (malgré le refus du patron de faire des propositions sérieuses). Cependant, les travailleurs restent vigilants, et l'occupation reste vigoureuse : même au plus creux de la nuit, les sept piquets de grève restent bien fournis. Le verdict du Tribunal des Référés, attendu ce vendredi soir, ne suscite pas trop d'inquiétudes, vu le rapport de force actuel.

Correspondant  
BELFORT

## CHEZ NOUS LE NUCLEAIRE EST SÛR...

Chinon : deux ouvriers de la Centrale nucléaire de Chinon ont été fortement irradiés.

Bugey : nouvel incident à la Centrale nucléaire de Bugey 3.

«Chez nous, le nucléaire est sûr, il n'y a pas de problème de sécurité», aime à affirmer nos gouvernants ! Pourtant, le 9 septembre, à Chinon, deux agents expérimentés ont été fortement irradiés, lors de la remise en route du réacteur, après des fuites de gaz au niveau du circuit primaire. Bien que les contrôles se sont poursuivis, la centrale a été remise en route. C'est au cours d'une réparation, alors que le réacteur fonctionnait, que l'un des deux ouvriers a reçu une dose de 20 rem de

rayonnement gamma, soit quatre fois la dose maximale admissible pour un travailleur exposé en un an ! La porte ouvrant sur le réacteur n'était équipée d'aucun système indiquant que le réacteur était en fonctionnement.

A Bugey 3, une fuite d'eau radio-active s'est produite mercredi soir dans le circuit de refroidissement du réacteur. La fuite aurait été localisée au niveau du générateur de vapeur, où ont lieu les échanges de chaleur entre le circuit primaire et le circuit secondaire. Pour l'EDF, ce ne serait qu'une fuite limitée «compatible avec l'exploitation normale de la centrale» ! C'est le septième incident connu sur le site de Bugey.

# UNE SEMAINE DE LUTTE A RVI VENISSIEUX

Berliet, de notre correspondant

C'est dans un climat de démobilitation importante qu'est tombée la nouvelle du licenciement de quatre délégués sur les six inculpés. Personne n'avait préparé le terrain, pensant sans doute que la direction se contenterait de l'échec des grèves du printemps, sans jeter de l'huile sur le feu. La veille de l'annonce des licenciements, une trentaine participait à la manifestation départementale contre la répression patronale.

Aujourd'hui, les objectifs de la Régie apparaissent plus évidents : porter un coup au syndicalisme à Berliet et intimider les travailleurs pour pouvoir poursuivre leur restructuration. Et d'autre part, aligner les droits syndicaux à Berliet, traditionnellement supérieurs à ceux des autres usines de la Régie.

Vendredi, dès l'annonce de la nouvelle, les ateliers débrayent. L'après-midi, la grève est pratiquement totale à Venissieux, des manifestations et roulantes passent dans les ateliers et bureaux, tentant vainement de trouver des responsables. Cette mobilisation traduisait la colère des travailleurs contrastait fortement avec l'état d'esprit de la semaine précédente. Mais dès ce moment, partout, les questions sont nombreuses : «Lundi, j'espère que vous proposerez une action valable. On ne va pas recommencer les ballades, c'est sérieux l'attaque des délégués, il faut riposter...» Reprenant à leur compte cette colère, des militants et délégués syndicaux envisagent du coup d'aller s'il le fallait jusqu'à l'occupation.

Lundi : appel CGT que pas un ouvrier ne travaille aujourd'hui. 90 % de l'usine débraye. Cette idée reprend bien la volonté de lutte des travailleurs, de frapper fort, mais élude complètement la question de l'organisation de la lutte. Au meeting central, les précisions sont là en fil-

grane : «ne pas tomber dans les provocations de la direction. Ce qu'il faut, c'est sauver nos délégués, pour sauver le poids lourd, pour sauver nos revendications, adhérer à la CGT, débattre démocratiquement des formes d'action». Une manifestation autour de l'usine suivra le meeting. Les travailleurs sont appelés à débattre par atelier de la suite à donner. Dans ces débats de l'après-midi, faible participation des travailleurs. Une minorité combative pousse à la lutte dure pouvant aller jusqu'à l'occupation. La proposition de l'occupation est rejetée, le point de vue des militants CGT qui, vendredi envisageaient la question, a disparu.

Mardi : la grève est suivie à 90 %. La matinée commence par des débats d'atelier pour trancher sur les formes de lutte à adopter. Une seule proposition est exprimée par les travailleurs, suite au débat de la veille : huit heures de grève. Les syndicats en proposent quatre pour tenir plus longtemps, et rassembler plus de monde. La première proposition l'emporte, des manifestations

massives parcourent les ateliers, puis se rendent aux postes de travail des délégués licenciés pour affirmer leur soutien et imposer leur présence dans l'usine.

Le mardi soir, la question des formes de lutte reste en suspens et est reportée après la grande mobilisation inter-professionnelle contre la répression anti-syndicale que se déroulera à Lyon.

Mercredi : depuis le début de la semaine, ils étaient omniprésents, mais un observateur étranger pourrait se demander aujourd'hui, si la manifestation n'est pas appelée par le PCF et ses élus, pour soutenir leurs militants et le poids-lourd national. Alors qu'officiellement, il s'agit d'une mobilisation syndicale unitaire contre la répression anti-syndicale. La manifestation pourtant importante ne traduira pas une combativité exceptionnelle, elle sera plutôt du style «grand-messe» pour le poids lourd. L'après-midi, de nombreux délégués font le forcing pour changer de tactique et passer à 4 heures de grève par jour, donc reprendre le travail cet après-midi. Selon les ateliers, la reprise s'amorce, dans la plus grande confusion, personne ne voulant en prendre ouvertement la responsabilité. Dans d'autres ateliers, c'est la proposition des huit heures qui est reconduite.

Jeudi : changement de tactique officiel. Quatre heures de grève en trois fois avec un rassemblement par moitié d'usine.

Résultat : 30 % de grévistes environ dans de nombreux ateliers, mais poursuite de la grève de 8 heures en fonderie par exemple, à une très forte majorité. Tonalité du discours : «Camarades, nous ne sommes pas tombés dans la provocation que nous a tenu la direction. Nous n'avons pas écouté les anarchistes qui voulaient occuper, et tout casser. Si vous avez une véritable conscience de classe, vous avez choisi la bonne tactique, car la lutte sera dure et longue. Camarades, syndiquez-vous, n'écoutez pas ceux qui disent : on va se casser la gueule comme d'habitude. Nous vaincrons parce qu'il le faut, mais ce sera dur et long».

A suivre.

Quelques conclusions.

Une frange combative de travailleurs a voulu affirmer la voie de la lutte sans se laisser enfermer dans la tactique choisie par la direction syndicale. Ils n'ont pu le faire jusqu'au bout parce que minoritaires et aussi, parce que les divisions entre les travailleurs ne pouvaient être résolues rapidement.

Plus fondamentalement, il apparaît, concrètement, sur le terrain, qu'il y a une contradiction entre le fait de faire grève — donc de bloquer la production en faisant mal au patron et à ses bénéficiaires — et le fait de vouloir «défendre le poids lourd», en concurrençant Mercedes. C'est plus qu'une question de tactique de lutte. C'est un débat politique qui s'amorce.

## L'ADEF VEUT FERMER 2 FOYERS DANS LE VAL-D'OISE

Mercredi matin, l'ADEF, organisme logeur du même type que la Sonacotra, assignait tous les résidents du foyer de Pontoise, qu'elle veut fermer. Ce foyer est un des noyaux de résistance de la grève dans la région parisienne. Sur 300 locataires, 200 refusent d'y payer le loyer depuis un an et demie. La proportion de grévistes serait sans doute bien plus forte d'ailleurs si les loyers dans bien des cas, n'étaient pas directement payés par les employeurs.

La direction de l'ADEF propose aux résidents non grévistes de choisir sans attendre entre trois foyers que possède cet organisme dans le département des Yvelines.

Ceci ne leur convient guère, et ils l'ont fait savoir mercredi en prenant pour avocat M<sup>e</sup> Mercier, comme les résidents grévistes...

Malgré la diversité de leur situation donc, tous les résidents ont le même avocat.

Au cours de sa plaidoirie l'avocate devait montrer que le motif «économique» avancé par l'ADEF pour demander la fermeture, n'était pas recevable, puisque cet organisme est déficitaire depuis 1975, bien avant que ne commence dans ses foyers la grève des loyers. Par ailleurs c'est toujours le Fond d'Action Sociale dont les fonds sont constitués par une partie des allocations familiales des immigrés, qui renflouait l'ADEF. Les résidents ont d'ailleurs montré leur détermination en se rendant au tribunal, en manifestation depuis le foyer. Sur place, ils ont pu encore constater qu'un certain nombre de locataires cités sont partis depuis plusieurs mois du foyer...

La justice les résidents la connaissent bien puisqu'il y a 1 an déjà l'ADEF les traînait devant les tribunaux. Mais en septembre dernier le tribunal de Grande Instance s'était déclaré incompétent. Cela a permis de gagner un an... La décision sera rendue le 24 octobre. Ce jour même, un autre foyer ADEF du département sera cité pour les mêmes raisons.

Les résidents de Pontoise ne manquent pas de raisons de se battre. Imagine-t-on que leur foyer ne compte aucune cuisine aux étages et qu'ils doivent descendre au sous-sol même pour se faire une tasse de café ?

Là dans ce que l'ADEF appelle abusivement des «cuisines» chaque résident dispose de 0,68 m<sup>2</sup> et il n'y a pas d'aération digne de ce nom.

Imagine-t-on que ce foyer de 5 étages, ne compte pas d'ascenseur et que le gérant se réserve pour lui seul un des escaliers ? Pour bénéficier de ce luxe chaque résident devait payer 360 à 400 francs par chambre.

### 23 MARS : ENCORE DES CONDAMNATIONS

Sept mois après, le pouvoir continue à s'acharner sur les otages du 23 mars. Jeudi, la 10<sup>e</sup> chambre de la Cour d'Appel a condamné Mohamed Chatti, étudiant tunisien, à 15 mois de prison avec sursis. En première instance, le 23 avril, Mohamed Chatti avait été condamné à un an de prison dont six mois avec sursis.